



CONFÉRENCE DU P<sup>r</sup> MOURAD AMARA INVITÉ DE L'ALGERIAN PROJECT MANAGEMENT ASSOCIATION AU SIÈGE D'ELSECOM

**Les métaux critiques pour assurer la transition énergétique**

P.3



L'EFFRAYANT BILAN DE LA PROTECTION CIVILE DU 13 AU 15 AVRIL 2023

**317 accidents, 17 morts et 370 blessés**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 16 AVRIL 2023 // N°537 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

STRATÉGIE DE LA SURENCHÈRE ENTRE BAMAKO ET LA RÉBELLION DU NORD-MALI

## Alger s'active pour éviter le scénario de 2012

Lire en page 3



Lire en pages 8 et 9

PORTEUR D'UNE LETTRE DU PRÉSIDENT SYRIEN BACHAR AL ASSAD

## Le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Mokdad, à Alger

P.3



DÉCONSTRUCTION DE L'EMPIRE

## L'Algérie subit les contrecoups de la guerre en Ukraine... et peut en profiter

P.3

EXPORTATIONS DE GAZ

## L'Algérie second fournisseur de l'Espagne en mars

P.2



Montage de camions

## La société représentant Volvo et Renault Trucks dépose une demande d'agrément

P.2

JOURNÉE DU SAVOIR

## Le message encenseur du Président aux enseignants

P.16





BOUIRA

## UN MORT DANS UNE COLLISION ENTRE UN CAMION ET UNE VOITURE

Un cinquantenaire a trouvé la mort jeudi dans un accident de la route survenu sur l'autoroute Est-Ouest à Bouderbala (ouest de Bouira), suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, selon les services de la Protection civile. L'accident s'est produit à Bouderbala sur la voie autoroutière menant vers Constantine, suite à une violente collision entre un camion et une voiture, faisant un mort, selon les détails fournis par le chargé de communication de la



Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. « La victime est un homme âgé de 53 ans, et son corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de la ville de

Lakhdaria », a précisé l'officier Abdat. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de l'accident.

## DROGUES : UNE BATTERIE DE MESURES RÉPRESSIVES

Les deux textes de loi relatifs à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, adoptés jeudi par les membres du Conseil de la nation, traduisent « une ferme volonté de lutter contre les différentes formes de criminalité et de faire face aux phénomènes criminels graves menaçant la société algérienne », a affirmé le ministre de la Justice,

garde des Sceaux, Abderrachid Tabi. La loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes vise à « rattraper les vides et lacunes émaillant la loi de 2014, notamment concernant l'aspect relatif à la classification nationale des drogues conformément aux traités internationaux », a soutenu le ministre. Cette loi « tend aussi à renforcer les dispositifs de prévention et à assurer une protection

spéciale aux pharmaciens et praticiens de la santé contre les menaces et actes de violence auxquels ils sont exposés dans leurs lieux de travail », a-t-il ajouté. La loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes est focalisée sur la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre ces crimes, dont l'élaboration sera confiée à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

## BAYERN MUNICH : CE CHAMPION D'AFRIQUE DÉJÀ POUSSÉ DEHORS !

Coupable d'avoir porté un coup au visage de son coéquipier, l'attaquant sénégalais Sadio Mané pourrait vite être sanctionné par le Bayern, puis transféré dès le prochain mercato. Le Bayern Munich vit une semaine très compliquée en raison de sa lourde défaite en quart de finale aller de la Ligue des champions à Manchester City (3-0). Outre cette claque aux allures d'élimination en C1, le club bavarois fait les gros titres de la presse allemande en raison de l'altercation qui a éclaté dans le vestiaire après la rencontre, entre Sadio Mané et Leroy Sané. Élément clé de toutes les conquêtes du Liverpool de Jürgen Klopp, l'attaquant

sénégalais n'a jusque-là pas convaincu grand monde en Bavière, dix mois après s'être engagé pour la coquette somme de 41 millions d'euros (bonus inclus). Il faut évidemment prendre en compte sa blessure au péroné droit, qui lui a fait manquer la Coupe du monde au Qatar, mais on attendait mieux de Sadio Mané que ce bilan statistique de 11 buts et 5 passes décisives en 32 matchs officiels avec le Bayern. Entré en jeu à la 69<sup>e</sup> minute à la place de Jamal Musiala, Sadio Mané a déjà eu une vive discussion avec Leroy Sané sur le terrain. Le quotidien allemand Bild a révélé mercredi que juste après, dans le vestiaire de l'Etihad Stadium, l'ancien Messin a porté un coup au visage de son coéquipier. Leroy Sané aurait eu la lèvre gonflée, ce qui a mis en colère la direction du club, qui n'attend qu'une offre pour le virer du club.

## COLÈRE AU QUARTIER « PATRIMOINE »

Les habitants du Patrimoine, quartier situé à cheval entre Kouba et Hussein-dey, mais qui dépend administrativement de cette dernière circonscription, ne lâchent pas prise pour défendre la charte urbanistique de leur quartier. Le problème qui se pose est qu'il s'agit d'un quartier qui porte bien son nom : Patrimoine, et quand on possède un patrimoine, il faut alors le préserver. Or, malheureusement, ce n'est pas le cas. Alors qu'une Charte existe et qui stipule qu'il ne peut y être construit qu'un niveau de villa + 1 étage, pour être en harmonie avec toutes les villas du quartier, de nouveaux venus sont en train de monter de véritables bâtiments



dans le quartier, causant des préjudices au voisinage et contraignant même certains à vendre, plier bagage et quitter les lieux. Or la meilleure solution est que la wilaya d'Alger, qui a entre ses mains les textes de loi contraignants, fasse un tour pour d'abord faire les constatations de terrain, ensuite, contraindre les indus constructeurs à respecter la Char-

te urbanistique qui existe depuis des décennies et qui a fait que le quartier vive dans la sérénité et le respect les uns des autres. Les habitants du quartier s'agitent ; alors, il est temps pour les autorités locales de se pencher sur ce problème de salubrité publique pour faire respecter la loi et étendre toute leur autorité, pour tous et partout.

TÉBESSA

## DEUX ENFANTS MEURENT DANS UN INCENDIE

Deux enfants ont perdu la vie et une femme a été blessée à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans une maison à Bir el-Ater, une commune de la wilaya de Tébessa située dans l'extrême est du pays.

Selon un communiqué de la direction locale de la Protection civile, l'incendie

s'est déclaré hier samedi, à 10h10, dans une maison, causant la mort de deux enfants. Il a également causé des blessures, des brûlures et des difficultés respiratoires à une femme.

Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue, ajoute la même source.

## MACRON A OFFICIELLEMENT SIGNÉ LA LOI SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

Le président français Emmanuel Macron a promulgué la loi sur la réforme des retraites au Journal officiel, dans la nuit de vendredi à samedi, snobant la demande solennelle de l'intersyndicale de ne pas le faire. « C'est un hold-up démocratique. » Le député de La France insoumise François Ruffin a réagi à la promulgation, rapide, de la loi sur la réforme des retraites intervenue dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 avril. « Comme des voleurs, Emmanuel Macron et sa

bande ont promulgué leur loi sur les retraites en pleine nuit. Parce qu'ils le savent bien : ce qu'ils viennent de pratiquer, c'est un hold-up démocratique », a estimé sur Twitter François Ruffin. Selon l'élu de la Somme, « cette brutalité marque, en fait, leur fragilité. Ils appartiennent déjà au passé ». « Nous, nous sommes forts. Nous sommes l'avenir. Nous sommes des millions. Nous le montrerons par un immense 1<sup>er</sup> Mai », a-t-

il affirmé.

La loi promulguée au Journal officiel. Le président de la République a promulgué au Journal officiel, dans la nuit de vendredi à samedi, snobant la demande solennelle de l'intersyndicale de ne pas le faire, a rapporté France Info. Le départ de l'âge légal de la retraite est officiellement à 64 ans. Il disposait de 15 jours après la décision des neuf Sages pour apposer sa signature, lui donnant ainsi force de loi.

## MAROC : PEINES ALOURDIES POUR LES TROIS VOLEURS D'UNE FILLETTE DE 11 ANS

Le verdict en première instance avait choqué l'opinion publique. La cour d'appel de Rabat a condamné les trois hommes à 20 et 10 ans de prison ferme. C'est une jeune fille frêle et mutique qui est entrée, jeudi 13 avril, dans l'enceinte du tribunal de Rabat, accompagnée de sa grand-mère et de son père. Sanae, aujourd'hui âgée de 12 ans, a subi des viols à répétition sous la menace, entraînant une grossesse, selon des ONG de défense des droits des femmes, dans un village près de Rabat, alors qu'elle n'avait que 11 ans. Ses trois agresseurs, âgés de 25, 32 et 37 ans,

pour lesquels le verdict en première instance avait été clément, ont vu leurs peines être alourdies par la cour d'appel de Rabat, dans la nuit de jeudi à vendredi. Initialement condamnés, le 20 mars dernier, à deux ans de prison ferme pour l'un, à 18 mois ferme pour les deux autres, ils ont finalement écopé d'une peine de 20 ans de prison ferme pour l'un d'entre eux et de 10 ans pour les deux autres, pour « détournement de mineure » et « attentat à la pudeur sur mineure avec violence ». La cour d'appel a également relevé les dommages. Ils ont été condamnés à payer un total de 140 000 dirhams (plus de 12 500 euros), contre 50 000 dirhams (4 500 euros) en première instance. Ils encouraient jusqu'à 30 ans de prison ferme, selon le Code pénal.

**L'EXPRESS** Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email:  
redaction@express-dz.com  
Site Web:  
www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

**PUBLICITÉ :**  
S'ADRESSER À L'AGENCE  
NATIONALE DE  
COMMUNICATION D'ÉDITION  
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 -  
(021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 -  
(021)73.99.19  
Mail :  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

STRATÉGIE DE LA SURENCHÈRE ENTRE BAMAKO ET LA RÉBELLION DU NORD-MALI

# Alger s'active pour éviter le scénario de 2012

**Le Plan d'Alger, paraphé en 2015, fait du surplace. Au contraire, plusieurs indices dangereux préfigurent des attermolements pour en contourner le contenu.**

**S**i Bamako se trouve être dans des dispositions politiques et militaires meilleures que celles qui prévalaient au moment de la signature desdits « Accords d'Alger », il serait contre-productif de penser pouvoir s'en passer, car pour le moment, même si Bamako s'est relevé, c'est grâce à la retenue des chefs de la Confédération des Mouvements de l'Azawad et l'apaisement généré au Nord-Mali par les mêmes accords d'Alger, et qui ont permis au gouvernement de s'attaquer aux questions de fond.

Si le Pacte de non-agression est rompu ce serait l'escalade, et pas uniquement dans le sens politique et militaire entre les deux blocs, les loyalistes et le Nord-Mali. Car ne perdons pas de vue que le cessez-le-feu imposé par le Pacte d'Alger a fait en sorte que les chefs de l'Azawad déposent les armes. Si aujourd'hui les fragiles équilibres sont rompus, des entités terroristes comme la Nosrat d'Iyad Ag Ghali, pourraient reprendre les hostilités à grande échelle. Récemment, c'est le passage des avions de chasse de l'Armée malienne qui a fait monter d'un cran la tension entre le gouvernement malien et les ex-rebelles de Kidal.

Selon les informations de Mali Tribune, la médiation internationale a formellement demandé à la CMA en



dehors du communiqué officiel de s'abstenir de toute sortie ou déclaration médiatique pour ne pas davantage mettre d'huile sur le feu et faire capoter les pourparlers entamés par la médiation avec l'Etat malien.

Une information confirmée par l'un des porte-paroles de la CMA, Mohamed Ramadan. « On va leur donner la chance de bien mener leur démarche », a-t-il confié à Mali Tribune. La retenue

constatée chez Iyad Ghali, par révérence aux chefs de la CMA, est un élément à prendre en ligne de compte, car déterminant dans l'apaisement qui pourrait durer encore, ou au contraire, être rompu. Aussi, le contexte géopolitique et les effets nocifs de la guerre en Ukraine ne jouent pas en faveur de Bamako, qui doit revenir à la table de médiation sans les aprioris qui accompagnent la montée en puissance du colonel Assimi Goïta.

Les promesses de reprendre les armes et, puisque Bamako bombe le torse face aux chefs de la CMA, de précipiter la déflagration sur tout le Nord-Mali sonnent comme le tic-tac d'une bombe à retardement. Et c'est dans ce contexte de forte tension, que la médiation internationale menée par Alger s'active pour que le scénario de 2012 ne se répète pas.

O.F.

DÉCONSTRUCTION DE L'EMPIRE

## L'ALGÉRIE SUBIT LES CONTRECOUPS DE LA GUERRE EN UKRAINE... ET PEUT EN PROFITER

La guerre en Ukraine s'éternise et s'internationalise chaque jour un peu plus. En ouvrant toutes grandes les portes de l'enfer de la guerre, les conséquences ont été préjudiciables premièrement, à ceux-là même qui pensaient s'en sortir à moindre coût. Pour le moment, les plus grands perdants en sont les pays européens. Partir demander à la Chine de faire pression sur la Russie pour cessez le feu est déjà un constat d'échec affligeant, car ce serait alors un pays non européen qui viendrait faire la paix en Europe.

Les conséquences se sont étalées en cascades, même si certaines ne sont visibles que lorsqu'elles grossiront encore plus pour imposer leur tempo de la manière la plus douloureuse parmi les Etats et les peuples. La nouvelle carte du monde se déroule en temps réel sous les yeux des observateurs avertis. La politique, l'économie et la diplomatie se sont subrepticement articulés autour de la seule issue de cette guerre, attendant les résultats finals pour jubiler. Ou pour compter le coût et les pertes. Car des pertes, il en existe déjà. Dans un excellent article publié sur l'Observateur continental, le 11 avril 2023, le géopolitologue Mikhail Gamandiy-Egorov relève que « le processus de l'affranchissement par la communauté internationale vis-à-vis du dollar suit son cours et atteint de plus en plus le stade pratique des choses. Et si du côté occidental et libéral - les analyses des événements tentent d'être rassurantes quant à l'avenir de la monnaie étasunienne à l'échelle internationale, du côté des grandes puissances non-occidentales et des pays du Sud global - l'heure est résolument à l'action et à la détermination ». « La chose qui pouvait paraître presque impossible pour certains analystes, surtout occidentaux, il y a de cela quelques années - a bel et bien pris son envol, et avec assurance. Lorsque le processus de dédollarisation à l'international est observé aujourd'hui, il faut certainement comprendre qu'il était complètement inattendu, surtout au vu du rythme observé actuellement, ni par Washington, ni ses principaux suiveurs de l'espace occidental ». Les puissances ont pris soin de tracer leur périmètre, ce qui est déjà un bon signe. Mais pas que. Car ces mêmes puissances ont déjà pris soin de tracer les périmètres de sécurité pour leurs alliés. Ce qui est encore un autre bon signe, car il a le mérite d'afficher les objectifs des uns et des autres clairement. Une situation qui rappelle étrangement le 11/9 et le crédo de Bush : « qui n'est pas avec nous est contre nous », mais qui convoque surtout les divisions générées par la guerre froide, avec ses blocs, ses alliances et ses contre-alliances. Une situation insolite, certes, mais qui pourrait être profitable à l'Algérie au vu des prolongements et des effets qu'elle dégage et continuera à dégrager encore.

Oukaci Fayçal

CONFÉRENCE DU P<sup>R</sup> MOURAD AMARA INVITÉ DE L'ALGERIAN PROJECT MANAGEMENT ASSOCIATION AU SIÈGE D'ELSECOM

## Les métaux critiques pour assurer la transition énergétique

Pour ce dernier jeudi des « soirées ramadhaneques », initiées par l'Algerian Project Management Association au siège d'Elsecom, à Bab Ezzouar, le Professeur Mourad AMARA a animé une conférence sur les terres rares et les potentialités de l'Algérie sur ce domaine qui sera, à court terme, un levier économique de premier plan pour le pays.

En effet, le Professeur AMARA a révélé qu'un grand nombre d'applications miniaturisées high-tech ne sont pas envisageables sans les terres rares, tant dans les produits de la vie quotidienne comme les Smartphones et les téléviseurs à écran plat, que dans le secteur des technologies vertes comme les aimants permanents surpuissants des éoliennes, les batteries des voitures électriques et hybrides, ou encore dans l'imagerie médicale, ou dans le secteur de l'armement pour le guidage des missiles.

Ces métaux rares vont déterminer pour les années à venir les relations entre pays puissants, faire pencher l'économie rentable vers de nouveaux modèles, et de ce fait, permettre à l'Algérie de poser pied

dans un espace essentiel puisque, de par son potentiel en terres rares, l'Algérie aura à traiter avec la Chine dans ce domaine.

Qu'on en juge : les statistiques permettent de constater que pas moins de 73% des réserves mondiales en terres rares sont localisés dans les pays du BRICS ; la production mondiale qui s'élève à près de 220.000 tonnes d'oxydes de terres rares est réalisée à presque 60% en Chine ainsi que le raffinage qui aujourd'hui en raison de la maîtrise de la technologie et pour des considérations environnementales est effectué à 87% dans des usines chinoises. Le Pr Amara a insisté sur le fait que dans le cas algérien, « il est tout à fait possible à l'Algérie de commencer l'exploitation des ressources secondaires en terres rares, dans notamment les rejets miniers de l'industrie des phosphates afin de maîtriser les différents volets de cette technologie et le lancement de petites industries de transfor-

mation », a suggéré le conférencier. L'APMA, initiatrice de cette conférence de qualité, se propose également d'accompagner pour la certification des compétences individuelles et pour organisations dans le domaine du management de projet à travers son réseau qui s'étend à 72 pays et jouer de ce fait, un rôle majeur pour le suivi des porteurs de projets inhérents à l'activité minière en amont et en aval de celle-ci.

I.Med

PORTEUR D'UNE LETTRE

DU PRÉSIDENT SYRIEN BACHAR AL ASSAD

### Le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Mokdad, à Alger

A Alger depuis hier, le ministre syrien des Affaires étrangères, représentant du président Bachar al-Assad, Fayçal Mokdad, a déclaré qu'il s'entreferait avec les dirigeants algériens dans le but de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères et les moyens de les développer.

Le ministre des Affaires étrangères Fayçal Mokdad discutera

également des derniers développements dans les arènes arabe et internationale et coordonnera les positions entre les deux pays.

C'est hier samedi que le ministre syrien des Affaires étrangères Fayçal Al-Mokdad est arrivé en Algérie, pour une visite en sa qualité d'envoyé spécial du président Bachar Al-Assad.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu son homologue syrien à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger.

Al Mokdad a également révélé être porteur d'une lettre du président syrien à son homologue algérien, le président Abdelmadjid Tebboune.

I.Med

# Bataille d'Ahl El Oued (Blida) ou le triomphe de la bravoure face à l'arsenal militaire colonial

**Les documents renfermant des témoignages sur la bataille d'Ahl El Oued, remis à l'APS par la direction des moudjahidine, démontrent que toute la force et l'arsenal militaire mobilisés par la France coloniale pour mater la Révolution n'ont pas pu venir à bout du courage et de la détermination des moudjahidine à se libérer du joug colonial et leur conviction inébranlable en la justesse de leur cause pour le recouvrement de l'indépendance de leur pays...**



La bataille du 15 avril 1957 à Chiffa, à l'ouest de Blida, est un des nombreux exemples de triomphe du courage et de la conviction des moudjahidine en la justesse de leur cause et de leur combat pour la liberté, sur la force et l'arsenal militaire du colonialisme français, affirme la direction des moudjahidine et

des ayants droit. Les documents renfermant des témoignages sur la bataille d'Ahl El Oued, remis à l'APS par la direction des moudjahidine, démontrent que toute la force et l'arsenal militaire mobilisés par la France coloniale pour mater la Révolution n'ont pas pu venir à bout du courage et de la déter-

mination des moudjahidine à se libérer du joug colonial et leur conviction inébranlable en la justesse de leur cause pour le recouvrement de l'indépendance de leur pays. Malgré l'inégalité des forces mobilisés durant cette bataille dont le 66<sup>e</sup> anniversaire devait être commémoré hier samedi, les 37 moudjahi-

dine du commando de l'Armée de libération nationale (ALN) qui étaient encerclés par pas moins de 5.000 soldats français entre fantassins et parachutistes, ont infligé d'importantes pertes humaines à l'armée coloniale, tuant 155 soldats ennemis avant de tomber tous en martyrs, selon des documents.

C'est dans la région d'Ahl El Oued, au pied du mont Tmezguida, non loin de Chréa, que la bataille avait eu lieu. Difficilement accessible à travers des sentiers sinueux et accidentés et renfermant une forêt dense, la région d'Ahl El Oued offrait un site idéal pour une embuscade. Dans la nuit du 14 au 15 avril 1957, les 37 moudjahidine du commando de l'ALN s'étaient rendus à la ville de Chiffa. Le 15 avril à l'aube, en plein mois de Ramadhan, ils ont appris qu'ils étaient encerclés par l'armée coloniale française qui, après une trahison, a eu vent de leur emplacement. 5.000 soldats français entre fantassins et parachutistes, dix hélicoptères de reconnaissance et deux avions Jaguar ont été mobilisés, pour épier le mouvement des moudjahidine et les empêcher de se rendre vers Tamzrit, située 600 mètres plus loin. Malgré l'inégalité des forces, le commando de l'ALN, modestement armé, a pu résister jusqu'à 19h30 avant que ses 37 moudjahidine ne tombent en martyrs après épuisement des munitions. Parmi ces chouchou, les documents citent, entre autres, Ben Amar Mahmoud, dit Mourad, Abane Abderrahmane, Rabah El Mesraoui, Ali Slimane, Rabah Mahieddine et Hafsa Mustapha dont le corps a été mutilé par l'armée coloniale, selon les témoignages d'habitants de la région. A la fin de la bataille, et n'ayant pas digéré les pertes subies, l'armée coloniale s'était vengée, comme à son habitude, contre la population sans défense. Les soldats ont alors vandalisé et pillé les maisons avant de chasser les habitants qui, terrorisés par les exactions commises par les soldats, ont dû fuir leur village pour se réfugier à El Hamada, actuel Sidi El Madani. Vidé de ses habitants, le village d'Ahl El Oued est aujourd'hui un témoin matériel de la bravoure et de l'héroïsme des moudjahidine qui ont consenti au sacrifice suprême pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

R.N.

(APS)

## Brahim Boughali : nécessité de mettre à jour et d'adapter l'arsenal juridique à la nouvelle Constitution

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a mis en avant «l'importance de poursuivre l'actualisation de l'arsenal juridique pour son adaptation à la Constitution». S'exprimant au terme du vote effectué par les membres de l'APN de trois projets de lois relatifs à la monnaie et au crédit, aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, et à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, Boughali a souligné «l'importance de mettre à jour et d'adapter l'arsenal juridique à la nouvelle Constitution». Le président de la Chambre basse du Parlement a, en outre, salué «l'esprit de coopération et de coordination entre les deux pouvoirs législatif et exécutif, au moment où le président de la République œuvre au renforcement de la protection sociale et à l'accompagnement des catégories vulnérables, à travers plusieurs

mesures qui sont en leur faveur». Boughali a, par ailleurs, évoqué la récupération du manuscrit historique datant de plusieurs siècles, estimant que «c'est un acquis qui s'inscrit dans le cadre de la conservation de la mémoire collective de la nation, ce qui constitue une preuve indéniable de l'attachement de la société algérienne à sa glorieuse histoire. La société «est consciente de la valeur des vestiges historiques et de leur rôle dans l'immunisation des générations contre les manœuvres de falsification et d'altération des vérités historiques», a-t-il souligné, ajoutant que «ces vestiges sont source de fierté d'appartenance civilisationnelle, en tant que socle de l'unité nationale et de la cohésion sociale, à l'heure où certaines forces malveillantes tentent de dissocier notre présent de notre passé et de rompre notre présent avec notre futur». Boughali a évoqué une autre étape «qui témoigne du sentiment de fierté de notre

identité et notre appartenance», en l'occurrence la journée du savoir, affirmant à ce propos : «Nous sommes au mois d'avril, mois qui célèbre le savoir et rend hommage au pionnier de la renaissance contemporaine, Cheikh Abdelhamid Ben Badis, lequel a ancré cette appartenance et l'a immortalisée dans son célèbre ver : «Le peuple algérien est musulman et à l'arabité il appartient», car convaincu que le salut de la nation réside dans le savoir.» Par ailleurs, le président de l'APN a évoqué «la situation dans les territoires palestiniens marquée par les assassinats et les arrestations de nos frères palestiniens et la profanation des lieux saints, au su et au vu du monde entier», appelant «les hommes libres du monde entier à faire face à la barbarie et aux crimes perpétrés par l'entité sioniste et à soutenir la juste cause de nos frères en Palestine occupée».

R.N.

## Adoption de la loi sur la traite des personnes : protection renforcée des victimes

Le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains a été adopté au Conseil de la nation à l'unanimité. Ce vote exprime, selon le ministre de la Justice, garde des Sceaux, «une volonté ferme de lutter contre diverses formes de criminalité, de s'attaquer aux phénomènes criminels dangereux qui menacent la société et de soutenir le système judiciaire national par un texte spécial, tout en s'adaptant aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie, telles que celles des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et pour la pré-

vention de la traite des personnes». Abderrachid Tabi revient ainsi sur ce nouveau texte de loi pour expliquer que «celui-ci définit plusieurs notions liées à la traite des êtres humains et comporte des dispositions qui traitent des différentes formes de ce crime grave avec des peines dissuasives à la mesure de sa dimension internationale, et, en contrepartie, il offre une protection aux victimes qui se trouvent dans une situation de fragilité et habituellement exposées aux mauvais traitements tels que le travail forcé, l'exploitation sexuelle et d'autres actes qui n'ont rien à voir avec

les valeurs de notre religion et les principes de notre société algérienne authentique». Le rapporteur de la commission des affaires juridiques administratives et des droits de l'homme, Mohamed Rebah, a, pour sa part, estimé que «ce texte de loi a été initié dans un souci de prévention, d'autant plus que ce crime a connu un développement rapide et ascendant du fait de la mondialisation et du développement des communications et de l'informatique, notamment des réseaux sociaux». La commission a, dans ce sens, invité les autorités concernées «à porter une attention particulière

aux victimes du trafic d'organes humains et les indemniser pour les dommages résultant des délits d'exploitation de leurs organes». Elle recommande aussi de «faire face au phénomène du tourisme médical, d'affecter les recettes résultant de la confiscation des fonds liés au crime de traite des êtres humains à l'indemnisation et à l'assistance des victimes de ce crime et de suivre et évaluer la mise en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre le phénomène, tout en proposant des solutions sous la supervision d'une commission parlementaire».

R. N.

APPELS CONTRE LES JUGEMENTS RENDUS PAR LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

# Les précisions du Conseil d'Etat

**Le Conseil d'Etat annonce que l'enregistrement des recours contre les jugements et ordonnances rendus par les juridictions administratives rattachées à la cour administrative d'appel de Constantine (Constantine, Oum El-Bouaghi, Batna, Béjaïa, Jijel, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, Bordj Bou-Arréridj, El Tarf, Souk Ahras...) se fera à compter du 16 avril 2023 au niveau de la Cour administrative d'appel de Constantine...**

Le Conseil d'Etat a rendu public un communiqué dans lequel il précise que «l'enregistrement des recours contre les jugements et ordonnances rendus par les juridictions administratives affiliées à la cour administrative d'appel de Constantine débutera aujourd'hui devant cette juridiction en lieu et place du Conseil d'Etat», avec la précision que «le Conseil d'Etat annonce que l'enregistrement des recours contre les jugements et ordonnances rendus par les juridictions administratives rattachées à la cour administrative d'appel de Constantine (Constantine, Oum El-Bouaghi, Batna, Béjaïa, Jijel, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, Bordj Bou-Arréridj, El Tarf, Souk Ahras, Mila, Tébessa et Khenchela) se fera à compter du 16 avril 2023 au niveau de la Cour administrative d'appel de Constantine, sise avenue Messaoud Boukerou, au lieu du Conseil d'Etat». Pour ce qui est de la région Ouest du pays, le même communiqué du Conseil d'Etat a ajouté que «l'enregistrement des recours contre les jugements et ordonnances rendus par les juridictions administratives affiliées à la cour administrative d'appel d'Oran



commencera à partir de dimanche prochain (15 avril) au niveau de cette juridiction en lieu et place du Conseil d'Etat. Et de préciser : «Le Conseil

d'Etat annonce que l'enregistrement des recours contre les jugements et ordonnances rendus par les juridictions administratives rattachées à la cour

administrative d'appel d'Oran (Oran, Tlemcen, Tiaret, Saïda, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Tissemsilt, Aïn Témouchent, Relizane et

Chlef) débuteront à partir du 16 avril 2023 au niveau d'Oran, situé au 26, rue Dr Benzardjeb, (Plateau).» Pour rappel, le Conseil d'Etat avait publié, la semaine dernière, un communiqué semblable au sujet de l'enregistrement des recours contre les jugements et ordonnances rendus au niveau du Centre du pays en indiquant : «Les appels formés contre les jugements et ordonnances rendus par les tribunaux administratifs relevant du tribunal administratif d'appel d'Alger seront enregistrés au niveau de ce dernier.» «Les appels formés contre les jugements et ordonnances rendus par les tribunaux administratifs relevant du tribunal administratif d'appel d'Alger (Alger, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Djelfa, Médéa, M'sila, Boumerdès, Tipasa et Aïn Defla) seront désormais enregistrés à partir du 11 avril 2023, au niveau du tribunal administratif d'appel d'Alger siégeant à l'ex-siège de l'Ecole supérieure de la magistrature au Bd du 11 Décembre 1960 El Biar, jouxtant le siège de la Cour suprême au lieu et place du Conseil d'Etat», est-il précisé dans le même communiqué.

Y. B.

## Société civile : Benbraham appelle à une approche managériale

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a appelé les activistes de la société civile à opter pour une approche managériale, en matière de gestion des associations. Accompagné du wali de Khenchela, Youssef Mahiout, M. Benbraham a présidé la remise de couffins du Ramadhan et une aide financière aux familles nécessiteuses, en prévision de l'Aïd El Fitr, à la initiative des associations "Kafil el yatim" et "Sonaa El Amel", il a appelé à cette occasion, les acteurs associatifs à développer leurs activités dans un cadre professionnel. Le président de l'Observatoire national de la société civile a affirmé que "le choix des acteurs de la société civile pour une gestion professionnelle nécessite des cycles de formation des cadres des associations", soulignant que l'observatoire organisera cette formation, dans le cadre d'un programme en cours d'élaboration. Le même responsable a déclaré que "La société civile a, aujourd'hui, plus que jamais, besoin de diversifier ses activités et de s'orienter vers les questions de santé, de l'environnement, de l'action caritative, de l'entrepreneuriat social". Il a estimé que la société civile doit également s'implanter dans toutes les communes pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens. M. Benbraham a également appelé les responsables des associations, les bénévoles et les acteurs associatifs à intensifier le travail de solidarité tout au long de l'année et à ne pas se limiter au programme du mois de Ramadhan. Lors de sa visite dans les restaurants "Rahma" des communes de Khenchela et d'El Hamma, il a salué les efforts déployés par les associations et les bienfaiteurs dans l'organisation des repas "Iftar" au profit des nécessiteux et des voyageurs. Il s'est félicité du dyna-

misme des associations dans la wilaya de Khenchela. Le président de l'Observatoire national de la société civile a révélé qu'un travail se poursuit au sein de l'organe consultatif qu'il dirige pour prévoir des mécanismes permettant de proposer des lois sur les associations, à même de promouvoir leur place dans la gouvernance sociale locale. M. Benbraham a annoncé le lancement prochain du forum de la société civile dans la wilaya de Khenchela, un forum pour le dialogue, la citoyenneté et le développement, qui, selon lui, constituera un espace

d'échanges sur les questions qui préoccupent le citoyen, indiquant que cette rencontre sera suivie par d'autres réunions à travers les différentes wilayas, pour permettre à l'Observatoire de diagnostiquer, observer et relever les lacunes, noter les suggestions de la société civile, afin de contribuer à apporter des solutions à de nombreux problèmes que vit le citoyen. Le président de l'Observatoire national de la société civile a participé, au terme de sa visite effectuée jeudi, dans la wilaya de Khenchela, à un Iftar avec les pensionnaires du foyer

des personnes âgées, avant d'assister à la cérémonie de circoncision des enfants orphelins et démunis, dans le même établissement. M. Benbraham s'est rendu au siège de l'unité principale de la Protection civile de Khenchela, il a assisté à une cérémonie organisée en l'honneur des équipes participantes au tournoi de football du Ramadhan organisé par le bureau de wilaya du Syndicat national des journalistes algériens, en coordination avec la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela.

R. N.

## Réformes économiques : les Nations Unies soulignent les efforts de l'Algérie

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu en audience, jeudi à Alger, le Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Algérie, Alejandro Alvarez, avec lequel il a abordé l'état et les perspectives de collaboration entre l'Algérie et les différentes organisations du système des Nations Unies, a indiqué un communiqué du ministère. Alvarez était accompagné, lors de cette audience qui a eu lieu au niveau du siège du ministère de Finances, de son équipe composée notamment, des représentantes résidentes du PNUD et de l'UNICEF en Algérie, selon la même source. Cette rencontre a constitué «une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de collaboration entre l'Algérie et les différentes organisations du Système des Nations Unies concernées par des activités de coopération en Algérie», précise le communiqué. Faïd a présenté, à cette occasion, les grandes lignes des réformes engagées au niveau de son département ministériel, notamment

celle liée à la réforme budgétaire et dont les effets positifs attendus seront perceptibles sur l'amélioration de la gestion des finances publiques en termes d'amélioration d'efficacité, d'efficience, de transparence, et d'impact sur le niveau global de la croissance du pays, indique le ministère. Le ministre a mis l'accent également sur «la nécessité de réunir toutes les conditions idoines à même de garantir la réussite de ces réformes, notamment au plan de la conduite du changement, en mettant l'accent sur l'investissement dans le capital humain», ajoute-t-il. Dans ce cadre, il a invité son interlocuteur à faire bénéficier le secteur des finances de l'expertise des agences onusiennes de développement «à travers des appuis techniques et de renforcements de capacités», précise la même source. Pour sa part Alvarez a salué, souligne le communiqué, les efforts consentis par notre pays pour asseoir les bases d'une croissance économique durable et a félicité le ministre

des Finances pour la réforme budgétaire engagée, dont la portée s'inscrit également dans le cadre des engagements de l'Algérie au titre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Il a, à ce titre, marqué «la disponibilité du Système des Nations Unies dans sa globalité, à apporter tout l'appui requis à l'Algérie en tant que partenaire de développement, notamment à travers le nouveau Cadre de Coopération Stratégique engagé avec notre pays pour la période 2023-2027», lequel cadre s'est fixé pour objectif «de soutenir les priorités nationales et de répondre aux besoins qui seront exprimés par la partie algérienne au titre notamment, de la diversification économique», explique le ministère. Les échanges au cours de cette entrevue ont permis - souligne le communiqué, «de convenir d'une liste d'actions de coopération bilatérale qui seront développées dans un futur proche», précise le communiqué.

APS

# Exportations de gaz : l'Algérie, second fournisseur de l'Espagne en mars

**La dépendance de l'Europe au gaz de schiste américain se confirme de jour en jour, au vu de la hausse des achats européens de GNL sur le marché spot, alors que la Chine et l'Asie renforcent leurs achats à long terme et profitent de prix plus attractifs...**

Les Etats-Unis sont redevenus la principale source d'approvisionnement en gaz de l'Espagne (29,1%) alors que le Nigeria a fourni 15,6% des besoins espagnols de gaz et la Russie 14,4%. Quant à l'Algérie, elle a exporté en mars dernier 24,5% du gaz consommé en Espagne, derrière les Etats-Unis. En volume, sur le mois de mars, l'Algérie a fourni 6403 gigawattheures (GWh) de gaz, via le Medgaz, et 2871 GWh de GNL transportés par méthaniers, soit un total de 9274 GWh, équivalant à 24,5% de la consommation totale espagnole, selon les données du dernier bulletin publié par l'opérateur espagnol de gestion des infrastructures énergétiques, Enagás. L'approvisionnement de l'Espagne en GNL en provenance des Etats-Unis a atteint, en outre, 11 012 gigawattheures en mars, soit plus de 29% de la demande totale. L'an dernier, dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, les achats de gaz par méthanier en provenance des

Etats-Unis ont explosé, propulsant le pays comme gros fournisseur des pays européens. Cette tendance s'est renforcée, confirmant ainsi la volonté des Américains de se substituer aux Russes, et de placer du GNL issu du fracking sur le Vieux Continent, qui paradoxalement rejette cette méthode de production de gaz. La dépendance de l'Europe au gaz de schiste américain se confirme de jour en jour, au vu de la hausse des achats européens de GNL sur le marché spot, alors que la Chine et l'Asie renforcent leurs achats à long terme et profitent de prix plus attractifs. En Europe, les achats de GNL sont ainsi de plus en plus coûteux, selon les indications des analystes du marché. Le Nigeria est le troisième pays qui a fourni le plus de gaz naturel à l'Espagne en mars, avec 5920 GWh - 15,6% du total -, devant la Russie avec 5460 GWh (14,4%). En février, l'Algérie était le principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne. Un rôle récupéré début 2023, après



avoir été dépassée par les Etats-Unis en 2022. En février, notre pays a fourni 24,2%, du gaz total importé par l'Espagne. Derrière l'Algérie, se trouvaient les Etats-Unis avec 22,6% du total, selon le bilan de Corporación de Reservas Estratégicas (Cores). La Russie se positionnait comme le troisième principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, avec 17,2% du total sur le mois. L'Espagne avait alors triplé ses importations de gaz russe. Il est à noter qu'un peu plus de la moitié du gaz transporté par oléo-

ducs vers l'Espagne est acheminée depuis l'Algérie, via le Medgaz, dans le cadre d'achats effectués par le groupe espagnol Naturgy. Celui-ci renégocie actuellement avec le groupe Sonatrach le prix de vente du gaz pour 2023 et 2024, après un précédent accord négocié en octobre dernier, en vue d'augmenter les tarifs rétroactivement pour 2021-2022. Le président du groupe espagnol Naturgy, Francisco Reynés, a déclaré récemment que les négociations avec le groupe Sonatrach, en vue

de la réactualisation des prix du gaz pour 2023, dans le cadre des contrats à long terme, risquent d'être longues et difficiles. Le contrat gazier à long terme entre Naturgy et Sonatrach prévoit un bilan d'étape et une révision des prix pour la période 2022-2024. Un premier accord a été difficilement conclu entre les deux parties pour l'année 2022, et les tractations se poursuivent en vue de fixer les prix du gaz à livrer à l'Espagne via Medgaz, dans le cadre des contrats couvrant 2023-2024. **Y. S.**

## Le président et le directeur général du Cluster Energie Solaire chez le ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi 13 avril, le président et le directeur général du Cluster Energie Solaire (CES), respectivement, Mehdi Bendimerad et Boukhalfa Yaïssi, avec lesquels il a discuté des moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement des projets des énergies renouvelables en Algérie, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres, « plusieurs axes ont été abordés, dont les moyens de renforcer les possibilités d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, à l'instar du projet de

programme national 15.000 mégawatts, et la participation du secteur privé et des investisseurs dans les projets de l'énergie solaire photovoltaïque en Algérie », précise le communiqué. M. Arkab a souligné, à cette occasion, que le secteur « s'emploie à développer les énergies nouvelles et renouvelables en associant tous les acteurs économiques en vue d'encourager et de renforcer le développement de l'industrie locale et de promouvoir le contenu local », invitant les entreprises locales à « participer concrètement aux projets des énergies renouvelables, ce qui permettra d'encourager et de consolider le tissu industriel et de créer des

opportunités d'emplois dans ce domaine », selon la même source. Le ministre a, dans ce cadre, affirmé la disposition du secteur à accompagner et à prendre en charge les préoccupations des opérateurs industriels et à créer un climat d'investissement attractif, dans le but d'augmenter la part des énergies propres dans le mix énergétique national. De son côté, M. Bendimerad a fait part de la volonté des industriels du domaine de « se regrouper pour constituer une force de propositions et soutenir les programmes des énergies renouvelables à l'instar du projet de programme national 15.000 mégawatts ». **R. E.**

## Projets de développement dans le champ d'Ain Tsila : Hakkar s'enquiert de l'état d'avancement

Le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué une visite de travail et d'inspection au champ d'Ain Tsila à Illizi, au

cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement de la mise en oeuvre des projets de développement dans cette région, a indiqué, jeudi, un com-

munié du groupe. M. Hakkar était accompagné, lors de la visite, d'une délégation composée de cadres dirigeants du groupe, du secrétaire général (SG) de la

Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC) et du SG du Syndicat national de Sonatrach, précise-t-on de même source. Le P-DG de Sonatrach s'est enquis de « l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de développement dans cette région, à savoir un réseau de collecte pour le raccordement de 30 puits producteurs de gaz, un centre de traitement de gaz, une unité de production d'électricité d'une capacité totale de 125 mégawatts, et un réseau de canalisations pour le transport et la distribution d'hydrocarbures de 356 km ». Les travaux du projet ont atteint « un stade très avancé » avec un taux de 94% et devrait être livré au cours du deuxième semestre de l'année 2023. Les installations industrielles pour le dévelop-

ment du champ d'Ain Tsila devraient permettre d'atteindre « une production journalière de 10 millions M3 de gaz, 1800 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et 1600 tonnes de condensat ». Parallèlement à ce projet de développement, une base de vie d'une capacité de 220 ouvriers et réalisée par la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB) dans le cadre de la politique de promotion de Sonatrach, sera réceptionnée à Aïn Tsila. Le projet de développement du champ d'Ain Tsila est « un projet structurant situé dans la région du sud-est, qui renforcera les capacités de production de gaz de Sonatrach et confortera son rôle pivot en tant que fournisseur fiable sur les marchés nationaux et étrangers », conclut le communiqué de Sonatrach. **Y. B.**

### L'OPEP PRÉVOIT UNE AUGMENTATION DE LA DEMANDE PÉTROLIÈRE MONDIALE

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit que la demande mondiale de pétrole va augmenter de 2,3 millions de barils par jour (mb/j) en 2023 par rapport à l'année dernière pour atteindre 101,9 millions de barils en moyenne, selon le dernier rapport mensuel de l'organisation, qui confirme sa prévision globale du mois dernier. Le groupe des pays exportateurs de pétrole a révisé néanmoins légèrement à la hausse la

demande de pétrole des pays en dehors de l'OCDE, où elle devrait augmenter de 2,2 millions de barils par jour (mb/jour) en 2023 (contre +2,1 mb/j en mars), essentiellement tirée par la Chine et l'Inde. Ce léger ajustement s'explique « en raison d'améliorations meilleures que prévu de l'activité économique en Chine après l'abandon de sa politique zéro COVID-19, ainsi que de nouvelles améliorations attendues au Moyen-Orient, en Amé-

rique latine et dans les autres pays d'Europe » non membres de l'OCDE. A l'inverse, la demande de l'OCDE a été revue à la baisse, et n'augmentera que d'un peu plus de 0,1 mb/j (contre une hausse de 0,2 mb/jour prévue en mars pour 2023) en moyenne par rapport à l'année dernière, tenant compte notamment d'une « baisse anticipée de l'activité économique » dans les Amériques et l'Europe de l'OCDE. **Y. S.**

# Tipasa : bourek aux crevettes, soupe de poisson et salade de poulpe, à l'affiche des restaurants

**En dépit des prix jugés élevés, les restaurateurs ne chôment pas en ce Ramadhan, particulièrement le soir et les week-ends, privilégiés par les clients de la région, mais aussi d'Alger et de Blida, notamment. Une occasion pour eux de profiter des paysages enchanteurs de la wilaya de Tipasa...**



Depuis le début du mois de Ramadhan à Tipasa, bourek aux crevettes, soupe de poisson et salade de poulpe sont devenus les plats stars des restaurants du port de la ville qui ne désemploient pas de clients férus des fruits de mer et du poisson, a-t-on constaté. Les restaurants de poisson du port, mitoyen à la poissonnerie, au centre-ville de Tipasa, ont étalé leurs plats sur des tables installées dans la rue pour proposer divers plats de poissons et de fruits de mer. Les bourek aux crevettes, la soupe de poisson et la salade de poulpe semblent sortir du lot et être les plats les plus demandés par les clients, en ce mois de jeûne. De par leur culture alimentaire d'habitants d'une zone côtière privilégiant les poissons et les fruits de mer dans leur tradition culinaire, les jeûneurs semblent ne pas être dissuadés par les prix élevés affichés. Les bourek aux crevettes cédées à des prix oscillant entre 100 et 150 DA l'unité, les soupes de crevettes et de poisson et autre salade de poulpe proposées entre 400 et 500 DA le plat, vendu dans des boîtes à emporter, trouvent en effet, acquéreurs non hésitants. La bouillabaisse, un mélange de différents poissons utilisés dans la préparation de la soupe de poisson, a atteint le prix 1.200 DA/kg, alors qu'elle était cédée à pas plus de 600 à 700 DA/kg les dernières années. Le poulpe se vend entre 1.300 à 1.800 DA /kg, le kg de crevettes de petit et moyen calibre varie entre 2.500 à 3.500 DA, au moment où la crevette royale est cédée à 5.500 DA/ kg et la sardine à 1.500 DA/kg. La hausse des prix des produits de la mer semble justifiée, pour les restaurateurs, les prix élevés de leurs plats au poisson et aux fruits de mer. En dépit des prix jugés élevés, les restaurateurs ne chôment pas en ce Ramadhan, particulièrement le soir et les week-ends, privilégiés par les clients de la région, mais aussi d'Alger et de Blida, notamment. Une occasion pour eux de profiter des paysages enchanteurs de la wilaya de Tipasa. Des préparations à emporter mi cuites sont également proposées par ces restaurateurs de la rue, dont la "sauce de poulpe", la "sauce de calamar", entrant dans la pré-

paration de la "paella", et les crevettes à la sauce tomate, que le client n'aura qu'à mettre quelques minutes sur le feu avant de les déguster à l'heure de l'iftar (rupture du jeûne). Le secret du "succès" de ces plats mi cuites à base de poisson est la possibilité de leur cuisson à la maison qui permet de ressentir l'alléchante odeur du poisson parfumé aux épices et aux herbes, avant de les consommer, comme expliqué par certains clients.

## AUTORISATION PRÉALABLE ET CONTRÔLE RÉGULIER ASSURÉ

En dépit des "réserves" émises par l'association de protection des consommateurs sur leurs "conditions d'hygiène", les plats de poisson et des fruits de mer vendus sur les trottoirs font l'objet d'une "forte demande", justifiée par leurs "prix abordables", estiment les restaurateurs. Le président du bureau de wilaya de l'association de protection des consommateurs, Hamza Belabbes, a exprimé sa "crainte" à l'égard de la "commercialisation des plats à emporter, rapidement périssables, à même les trottoirs", et par conséquent, les "risques sur la santé". Il a assuré, néanmoins, que l'association n'a enregistré aucun cas d'intoxication ou de vente de produits avariés durant le Ramadhan. La cheffe de la daïra de Tipasa, Khadidja Yahiaoui, également chargée de la gestion de la commune de Tipasa, a fait savoir que les propriétaires de ces tables et restaurants

font régulièrement l'objet d'un contrôle du bureau communal d'hygiène, outre l'autorisation préalable exigée pour exercer leur activité sur les trottoirs. Pour justifier leur engouement pour les plats de poisson, de nombreux citoyens avancent la valeur nutritionnelle des produits de la mer, considérés comme l'alternative idéale à la viande rouge. Experts et scientifiques du domaine recommandent, en effet, la consommation du poisson, au moins deux fois par semaine, au vu de ses bienfaits pour la santé, assure Dr. Amir Heraoui, du service de prévention à la direction locale de la santé. "Le poisson est riche en protéines de haute qualité, en acides et en oméga-3, très bénéfiques pour la santé, en plus de minéraux, tels que le zinc, le fer, l'iode, ainsi que des vitamines B12 et D, entre autres", a-t-il souligné. Mais, le succès des plats de poissons et fruits de mer à emporter ne peut dissimuler le prix excessif du poisson, mollusques et crustacés, à l'exemple de la crevette et de l'espadon qui sont hors de portée des bourses faibles et moyennes. Gharbi, un poissonnier de la place du port estime que la faiblesse de l'offre en est la raison principale. A noter que la vente des plats de poisson à emporter est également très répandue dans d'autres régions de la wilaya, notamment à Bouharoune (Est), Cherchell (Ouest) et Hadjout (Sud), et à un degré moindre à Bou Ismail et Koléa.

APS

## MÉDÉA : LES RÉSERVES SUR HUIT NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EXAMINÉES

Les réserves émises sur huit nouveaux projets d'investissement localisés dans diverses communes de Médéa ont été examinées par la commission de suivi de l'investissement chargée de lever les obstacles retardant leur exécution, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. La commission s'est penchée sur la levée des réserves émises par différentes administrations et qui retardent la validation définitive des projets d'investissements et la délivrance d'autorisation de démarrage des travaux de réalisation, a-t-on fait savoir. Il s'agit, selon les services de la wilaya, des projets de réalisation d'un établissement médical à Berrouaghia, un projet de promotion immobilière et commercial à Médéa, une unité de production d'aliment de bétail localisée à Bougezoul, une briqueterie à Chahbounia, un centre médical à Beni-Slimane, une infrastructure hôtelière à Médéa, une unité de production de lubrifiants et, enfin, une unité de production de pattes alimentaire dans la commune de Chahbounia. Ces projets devraient obtenir leur permis de construction et entamer la phase de réalisation, une fois levée les quelques réserves encore en suspens, a-t-on signalé, précisant qu'un délai de quinze jours a été accordé aux investisseurs concernés pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur. En janvier dernier, cinq (5) projets d'investissement dans le secteur de la santé ont été validés par la commission de suivi de l'investissement et ont bénéficié d'une autorisation pour le démarrage des travaux de réalisation, a-t-on rappelé.

APS

## BÉJAÏA : PLUS DE 400 EXPLOITATIONS AGRICOLES RACCORDÉES AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a raccordé 448 exploitations agricoles en énergie électrique le premier trimestre 2022, soit jusqu'à mars dernier. Ces raccordements ont été réalisés dans le cadre des orientations de la direction générale de Sonelgaz-distribution en vue de la mise en œuvre de l'ambitieux programme initié par les hautes autorités du pays visant l'encouragement de l'investissement et l'accompagnement des investisseurs (agriculteurs et autres) afin de redynamiser l'appareil économique national et, pour notre région, booster le développement socio-économique local en favorisant la création de richesses et d'emplois. Le raccordement de ces exploitations a nécessité la réalisation de 100 Km de réseau et 53 postes transformateurs MT/BT (moyenne et basse tension). Aucun territoire n'a été laissé à la marge dans ce plan de raccordement. Aokas (28), Tamokra (27), Amizour (24), Ben Djellil (22), Barbacha (20), Tamridjt (19), Sidi Ayad (17), Ighil Ali (17), Seddouk (14), Semaoune (13), etc.

R. R.

## Oran : des instructions fermes contre l'empiètement sur les trottoirs

Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a effectué une sortie sur le terrain au quartier Colonel Lotfi, a indiqué un communiqué de la wilaya. Selon la même source, le premier point était le rond point du Palais d'or, où il a donné des instructions au directeur de l'entreprise Oran Vert pour «veiller à la préparation et à l'amélioration de la situation de ce rond point». Le wali s'est rendu ensuite au quar-

tier Colonel Lotfi, où il a souligné de nombreux points : trottoirs sales, poteaux d'éclairage en mauvais état, espaces verts négligés, étals de marché informel sur les trottoirs et dans les espaces publics...

Devant cette situation, le wali a donné un certain nombre d'instructions aux responsables de l'entreprise Oran Vert pour «élaguer les arbres et les plantes ornementales et

l'entretien des espaces verts dans le quartier et à ceux de l'entreprise ERMESO pour réparer tous les poteaux d'éclairage». Concernant le squat des trottoirs et des espaces publics, il a donné des instructions aux services de la commune et la Direction du commerce «d'appliquer ce qui est stipulé par la loi». Le wali a donné également des instructions pour «fermer immédiatement une bouche-

rie qui vend de la viande avariée et une boutique dont le propriétaire se sert du trottoir pour étaler ses produits et exerce son métier illégalement». Le wali a profité de cette visite pour rencontrer des jeunes chômeurs et écouté leurs préoccupations. Il a également rencontré les habitants du quartier, écouté leurs préoccupations et leur a promis de s'en occuper.

R. R.



## Le Saviez-vous ?

A LIRE  
AVANT  
LE F'TOUR



Un petit organisme unicellulaire nommé Spirostomum ambiguum (ouf !!!) bat des records de vitesse. Ce long protozoaire en forme de bâtonnet est capable de contracter son corps, réduisant sa taille de 60 % en quelques millisecondes, dans une accélération à couper le souffle.

Dans une discussion sur les animaux les plus rapides au monde, les noms qui reviennent le plus

**L'UNE DES  
CRÉATURES LES  
PLUS RAPIDES AU  
MONDE SERAIT  
AUSSI L'UNE DES  
PLUS PETITES**

# RAMA

## LES OISEAUX DANS LE CORAN

On trouve en général les huppés dans les espaces ouverts, loin des zones de végétations ou d'habitation.

# LA HUPPE

### La huppe, un oiseau élégant

La huppe (*hud-hud*) est un oiseau élégant qui fait partie de la famille des bucérotidés. Son nom inhabituel provient de ses cris perçants de 'houps', qui résonnent clairement et de loin et qu'elle répète deux ou trois fois. Souvent le cri est très court. Ceci peut être causé par le fait que le bec de l'oiseau frappe durement le sol à la fin du cri. Elle est l'un des oiseaux non passeriformes de l'Ancien Monde. Son nom scientifique est *Upupaepops* (de la famille des upupidés de l'ordre des Coraciiformes). Le martin-pêcheur, les méropidés ou guépiers, les coraciidés ou rolliers, les huppés et les bucérotidés, sont collectivement désignés comme des oiseaux semblables aux rolliers. Il existe environ sept espèces de huppe. C'est un oiseau largement réparti dans les îles britanniques, en Europe, en Asie et en Afrique du Nord. On en trouve dans les régions tempérées et tropicales de l'Ancien Monde. Il s'agit d'un petit oiseau d'environ 30 cm de long, de la taille d'une grande grive ou d'un *Gracula*, et il a de courtes cuisses avec de gros pieds et de fortes griffes. Il a une belle crête semi-circulaire dressée (une grande couronne de plumes, la pointe en noir qui s'ouvre et se ferme constamment sur la tête). Cette crête de plumes aux pointes noires sur la tête est la caractéristique la plus frappante de la huppe. Elle est de couleur beige foncé ou cannelle avec des rayures blanches et noires sur le dos, les ailes et



la queue. Elle a une forme longue et en éventail avec des plumes dont la longueur va en augmentant de l'avant vers l'arrière. Quand la huppe se nourrit, sa crête est fermée. Quand elle est en alerte ou excitée, la crête est déployée et s'ouvre comme un éventail.

La partie supérieure de son corps est de couleur brun clair, avec des ailes noires avec des rayures blanches. Les parties inférieures sont chamois striées de noir. Ces bandes sont clairement visibles quand l'oiseau est en plein vol. Ses pattes courtes sont bien adaptées pour la marche. La queue n'est pas très longue, et elle est de couleur noire avec une barre centrale blanche. Le bec est long, effilé, et légèrement incliné vers le bas. Le cri de la huppe est doux et mélodieux, répété toutes les deux ou trois secondes. C'est en raison du son que l'oiseau émet, que son nom fut choisi dans de nombreuses langues. Par exemple, en anglais, c'est 'Hoopoe', en persan et en Urdu, c'est 'hod'.

### La plupart du temps la huppe est seule

On trouve en général les huppés dans les espaces ouverts, loin des zones de végétations ou d'habitation. La plupart du temps elles sont seules, mais elles sont parfois vues en couples. La huppe marche et court sans difficulté, comme elle se nourrit presque entièrement sur le sol. Elle marche avec des pas rapides, en agitant sa tête de manière synchronisée avec ses pas, et en faisant des pauses pour fouiller le sol et les fissures avec son long bec, à la recherche de grands arthropodes ou de petits vertébrés. Son vol est puissant et direct. Quand elle est perchée, elle peut doucement et rapidement ouvrir et fermer sa longue crête. Les pelouses, les sentiers et les tas de fumiers sont ses endroits favoris puisqu'ils lui fournissent suffisamment de nourriture. Elle se nourrit essentiellement d'insectes

et d'autres petits vertébrés trouvés autour des matières organiques en décomposition. Elle se nourrit également de larves d'insectes, d'araignées, de mille-pattes et de vers de terre. Elle se sert de son long bec pointu comme d'une paire de forceps, ce qui lui permet d'attraper ses proies dans les fissures et les fentes. En courant, elle se saisit d'insectes et de vers de terre avec son long bec. Avant de manger les insectes, elle les frappe contre la terre pour enlever leur carapace dure, les appendices tels que les jambes et les ailes. Elle jette ensuite sa proie en l'air et la rattrape habilement avec son bec ouvert.

Cet oiseau peut planer très haut pour échapper aux oiseaux de proie. Mais en général, il préfère voler juste au-dessus du sol. La huppe préfère la terre au ciel, et ne construit pas son nid dans les arbres. Elle utilise cependant, les trous des arbres ou les cavités des murs, des toits, des talus ou les falaises, comme

tête en arrière et pointe son bec vers le haut. Quoi que cela signifie, cela semble décourager les ennemis potentiels. On trouve les huppés dans presque toutes les parties de l'Asie, même dans les villes et villages où peu d'espaces ouverts existent.

### Le messager des prophètes

Le prophète Sulaymân (Salomon), 'était un roi qui régnait sur la Syrie et la Palestine, et dont les armées étaient constituées d'hommes, de Djinnns (créatures invisibles) et d'oiseaux. Il est possible qu'il ait utilisé les oiseaux pour transmettre des messages, chasser et pour d'autres services appropriés.

Dans le Coran (27/20), nous lisons que, alors que le prophète Salomon ' passait en revue ses oiseaux, il se rendit compte que la huppe était absente. Les oiseaux étaient sa division la plus mobile. Etant légers, ils s'envolaient et voyaient tout, tels des éclaireurs efficaces. Le prophète

Le mot «oiseau» est mentionné cinq fois dans le Noble Coran au singulier et treize fois au pluriel. Parmi les oiseaux, la huppe (*hud-hud* en arabe) est plus particulièrement mentionnée deux fois dans la sourate Al-Naml (les fourmis) comme suit (sens des versets) :

- «Puis il passa en revue les oiseaux et dit : «Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? est-elle parmi les absents ?» (Coran 27/20)
- « Mais elle n'était restée (absente) que peu de temps et dit : «J'ai appris ce que tu n'as point appris; et je te rapporte de Saba' une nouvelle sûre» (Coran 27/22).



nids. Un fouillis d'herbes, de paille, de poils et de feuilles d'arbres entassés sur le sol au fond du trou en fait un nid. La plupart des nids peuvent être trouvés en Avril et Mai en Asie. Six à neuf œufs sont déposés sur les débris par la femelle qui les couve toute seule pendant une période de 16 à 19 jours. Pendant cette période, elle ne quitte pas le nid et est nourrie par le mâle. Après l'éclosion des oisillons, elle continue à les tenir au chaud pendant huit jours supplémentaires. Les oisillons restent dans le nid pendant une période qui va de 2 à 26 jours.

Quand elle est menacée par un oiseau de proie, la huppe s'aplatit contre le sol et étale sa queue et ses ailes. Elle rejette la

Salomon a exprimé sa colère et son désir de punir sévèrement la huppe si elle ne se présentait pas devant lui avec une excuse valable. Quelques moments plus tard, la huppe revint et dit (sens du verset) :

### Elle et son peuple se prosternaient devant le soleil

«J'ai appris ce que tu n'as point appris; et je te rapporte de Saba' une nouvelle sûre: (Saba, un peuple célèbre et riche du Sud de l'Arabie, présentement le Yémen. Leur capitale était Ma'rib qui se situe à environ 55 miles au Nord-Est de San'a, la capitale actuelle du Yémen). J'ai trouvé qu'une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée et qu'elle a un

trône  
son  
soleil  
24).

Le p  
(sen

« [...] té ou que tiens sera C'est Certai hud) d'un être de d pouv naître savoir gouv une qu'ils devai d'être aupa un ra toute Nous gran nolog avec pouv rente qui le n'a pa moye maux dent comp chacu dant, quelc sur l male: veille

Des sur

Main exalté anim gage et lui parle ment Salor obser gères alors plus conn la dé livres d'aut les fo gence leur d



souvent sont ceux du faucon ou du guépard. Mais un petit organisme bien moins connu a son mot à dire. Il se nomme Spirostomum ambiguum et cache plutôt bien son jeu. C'est un organisme unicellulaire de la famille des protozoaires en forme de bâtonnet allongé, pouvant atteindre 2 à 3 millimètres de long. Habituellement, il se déplace dans l'eau grâce à des cils à sa surface, à une allure qui n'a rien d'ex-

ceptionnelle. C'est lorsque cette créature se contracte qu'elle bat tous les records d'accélération. En quelques millisecondes, Spirostomum réduit sa taille de 60 %, le tout sans utiliser de muscles. Ces petites créatures doivent ce mouvement violent à des processus mécaniques, tels que des ressorts ou des moteurs moléculaires. Nos muscles seraient incapables de réaliser une telle prouesse.



# DANESQUES

« magnifique. Je l'ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le trône au lieu d'Allah [...] » (Coran 27/22-

## Le prophète Salomon a dit des versets)

« Nous allons voir si tu as dit la vérité, si tu as menti. Pars avec ma lettre et lance-la à eux; ensuite reviens-moi à l'écart d'eux pour voir ce que leur réponse. » (Coran 27/27-28) Là que prend fin le rôle de la huppe. Les hommes ont expliqué que 'huppe' (hud) était le nom d'un homme et non pas d'un oiseau, qu'un oiseau ne pouvait pas être doté de tels pouvoirs d'observation, de discernement et d'expression pour pouvoir survoler un pays et le reconnaître comme étant le pays de Saba, puis parce qu'il avait un tel ou tel système de gouvernance, qu'il était gouverné par une certaine femme nommée Balqis, qu'ils adoraient le soleil alors qu'ils ne devaient adorer qu'un Seul dieu au lieu de des égarés, pour ensuite revenir devant le prophète Salomon et lui faire rapport d'une telle clarté, contenant dans ses observations.

« Nous répondrons que, malgré les avancées scientifiques et techniques, l'homme ne peut pas dire avec une certitude absolue quels sont les pouvoirs et les capacités dont les différentes espèces animales et les individus qui les composent sont dotés. L'homme n'a pas pu jusqu'à présent savoir, par des moyens sûrs, ce que les différents animaux savent et ce qu'ils voient et entendent; ce qu'ils ressentent, pensent et apprennent; ou comment le cerveau de chacun d'entre eux fonctionne. Cependant, bien qu'elles soient minimes, les quelques observations qui ont été faites dans la vie des différentes espèces animales, ont révélé certaines de leurs remarquables capacités.

## Les livres jettent la lumière sur l'intelligence animale

« Maintenant, à partir du moment où Allah, le Créateur, soit-Il, qui est Le Créateur de ces animaux, nous dit qu'Il a enseigné le langage aux oiseaux à l'un de Ses prophètes, et qu'Il a accordé la grâce de pouvoir leur parler, que par le biais de l'appriovoisement de cette huppe par le prophète Salomon, celle-ci a pu faire certaines observations relatives à des terres étrangères et en faire le rapport au prophète, et en faire le rapport au prophète, et les dits-interprètes mentionnés ci-dessus ont hautement révisé le peu de connaissances qu'ils ont, à la lumière de la révélation d'Allah, exalté soit-Il. Des livres tels que 'When Elephants Weep' et d'autres livres sur les chiens, les chats et d'autres animaux jettent la lumière sur l'intelligence animale, leur manière de penser et leur comportement.

## Les Savants de l'Islam

# ABD AL-RAHMAN AL-SOUFI

**Abd al-Rahman al-Soufi** (persan ou mAbd al-Rahmân al-Sûfi), également connu sous les noms d'Abdar-Rahman as-Soufi, Abd al-Rahman Abu al-Husein, et Azophi en Occident, né le 7 décembre 903 à Ray (Téhéran) et mort le 25 mai 986 à Chiraz, est un astronome et horloger persan.

Il vécut à la cour de l'émir Adud ad-Da'ula à Ispahan en Perse. Il traduisit et développa des ouvrages en grec traitant d'astronomie, tout particulièrement l'Almageste de Ptolémée. Il est à l'origine de plusieurs améliorations du catalogue stellaire de Ptolémée et ses estimations des brillances et des magnitudes apparentes des étoiles diffèrent fréquemment de celles de Ptolémée.

Il découvrit le Grand Nuage de Magellan, visible au Yémen mais pas à Ispahan : le premier Européen à pouvoir le contempler fut Magellan au cours de son voyage au xvii<sup>e</sup> siècle.

Il semble être le premier à avoir rapporté l'observation de la Galaxie d'Andromède M311.

Il fut un grand traducteur arabe de l'astronomie grecque antique dont le centre fut Alexandrie, le premier à tenter de faire correspondre les noms grecs et arabes traditionnels des étoiles et des constellations qui ne se superpo-

saient pas. Il remarqua que le plan de l'écliptique était incliné par rapport à l'équateur céleste et il calcula plus précisément la durée de l'année tropique. Il observa et décrit les étoiles, leur position, leur magnitude apparente, leur couleur, parcourant le ciel constellation par constellation. Pour chacune d'entre elles, il dessina deux croquis : la constellation vue de l'extérieur du globe céleste, puis la même vue de l'intérieur du globe céleste, comme elle peut être observée de la surface de

la Terre. Al Sufi trouva de nombreuses utilisations innovantes de l'astrolabe. Al Sufi publia son fameux Livre des étoiles fixes en 964, qui reprend la plupart de son œuvre sous forme de textes illustrés. Le cratère Azophi sur la Lune porte son nom. Le 24 septembre 1960, Cornelis Johannes van Houten, Ingrid van Houten-Groeneveld et Tom Gehrels ont découvert l'astéroïde (12621) Alsuifi, qu'ils ont nommé d'après al-Soufi.



# ABU AL-WAFA OU MUHAMMAD ABOÛL-WAFÂ,

**Abu Al-Wafa** ou Muhammad Aboûl-Wafâ, né en 940 à Bouzjan et mort en 998 à Bagdad était un astronome et mathématicien persan et musulman principalement connu pour ses apports en trigonométrie plane et en trigonométrie sphérique.

Né en 939 ou 940 à Buzjan dans la région de Khorosan, il étudia les mathématiques auprès de ses oncles.

En 959, il émigra à Bagdad où il restera jusqu'à sa mort pendant l'apogée de la dynastie abbasside. Sous le règne des Bouyides, 'Adhud ad-Dawla et son fils Charaf ad-Dawla, Bagdad devient un important centre culturel. Introduit à la cour, Abu l-Wafa rejoint al-Quhi et al-Sijzi comme astronome.

## Abu l-Wafa s'intéresse aux mouvements de la lune

Parallèlement à ses observations astronomiques, Abu l-Wafa s'intéresse à la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre et correspond avec les autres scientifiques de son époque.

Abu l-Wafa s'intéresse aux mouvements de la lune. Il observe en particulier, à Bagdad, l'éclipse de lune du 24 mai 997 concomitamment avec al-Biruni situé à Kath, permettant ainsi de préciser la différence de longitude entre les deux villes. Il corrige les tables lunaires de son époque mettant en évidence ce que Tycho Brahe appellera la troisième variation. Dans son livre La révision de l'Almageste (par référence à l'Almageste de Ptolémée), il complète les tables trigonométriques de ses prédécesseurs notamment sur la tangente, en utilisant des méthodes géométriques comparables à nos formules de trigonométrie...



LA GUERRE CONTRE LE KIF, CET AUTRE ASPECT DE LA GUERRE

### L'ARMÉE SAHRAOUIE DÉTRUIT 800 KG DE DROGUE EN PROVENANCE DU MAROC

CHAHID EL-HAFEDH (Camps de réfugiés sahraouis) - Des unités de l'armée sahraouie spécialisées dans la lutte contre le crime organisé ont détruit 800 kg de drogue en provenance du Maroc qui avaient été saisies par des militaires.

Les médias sahraouis ont indiqué que l'opération de destruction s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par les unités de l'armée sahraouie pour protéger les territoires libérés du Sahara occidental et lutter contre le crime organisé sous ses diverses formes.

Dans une déclaration aux médias, le commandant de l'unité de la police militaire, Cheikh Al-Bachir Abderrahmane, a expliqué que "dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé sous toutes ses formes, la quantité (de drogue) a été saisie à bord d'une voiture en provenance du mur de sable", séparant les territoires libérés des territoires occupés du Sahara occidental.

Cheikh Al-Bachir Abderrahmane a ajouté que la République sahraouie, en coopération avec les pays voisins, met tout en œuvre pour lutter contre la drogue et le crime organisé, afin de préserver la vie des peuples et la stabilité des pays de la région et du monde. Il a, en outre, souligné que "la cause du peuple sahraoui, dont la seule préoccupation est de défendre ses droits légitimes, était juste et jouit du respect de tous à travers le monde", notant que "l'ONU doit assumer pleinement ses responsabilités quant à la mise en œuvre de la légitimité internationale". La reprise de la guerre, le long du mur de séparation, n'a pas empêché le Makhzen de poursuivre sa politique consistant à inonder la région avec la drogue et à menacer sa sécurité, car elle constitue le moyen le plus lucratif pour financer la boîte noire du Trésor marocain et ses services de renseignement. A noter également que de nombreux rapports internationaux et organisations spécialisées indiquent que le Royaume du Maroc est considéré comme l'un des plus grands producteurs et exportateurs de drogue au monde, un commerce qui contribue au financement du crime et déstabilise des pays dans toutes les régions du monde. **I.M./agences**

ARMÉE SAHRAOUIE :

### NOUVELLES ATTAQUES CONTRE DES POSITIONS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LE SECTEUR DE MAHBES

BIR LAHLOU - Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, leur infligeant des pertes humaines et matérielles considérables, a indiqué vendredi le communiqué N 765 du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué publié par l'Agence de presse sahraouie SPS, "des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé les retranchements des soldats de l'occupant marocain dans les régions de Grarat El Farsig et Rous Sebti dans le secteur de Mahbes. Des détachements avancés de l'Armée sahraouie avaient ciblé auparavant les positions des soldats de l'occupant marocain dans plusieurs régions, dont Khenquet Houria dans le secteur de Smara, le nord de la région Glib Dirt et Fedrat el Mars dans le secteur de Haouza". Les attaques de l'APLS "se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles" le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

UN NOUVEAU LOGICIEL ESPION SIONISTE PROPOSÉ AU MAROC

## D'un scandale à un autre

Un nouveau logiciel espion de l'entité sioniste a été utilisé contre des journalistes et des personnalités politiques dans plusieurs pays et vient d'être proposé au Maroc, indiquent des sources concordantes.



**C**itizen Lab, un laboratoire de recherche canadien, affirme sur son site web avoir pu identifier "au moins cinq victimes de la société civile" infectées par un logiciel espion fabriqué par la société sioniste QuaDream Ltd.

Sans vouloir révéler les identités des victimes, les rédacteurs du rapport situent ces attaques "en Amérique du Nord, en Asie centrale, en Asie du Sud-Est, en Europe et au Moyen-Orient".

"Parmi les victimes figurent des journalistes, des personnalités de l'opposition politique et un employé d'une ONG", écrit l'équipe de Citizen Lab qui a développé des indicateurs ayant permis la mise à nu de ce nouveau logi-

ciel espion sur la base d'une analyse d'échantillons partagés par Microsoft Threat Intelligence. D'après des articles de presse, QuaDream a vendu son produit à plusieurs pays et l'a proposé à d'autres, notamment le Maroc.

Signataire d'un rapport intitulé "Sweet QuaDreams: un premier aperçu des exploits et des clients du fournisseur du logiciel espion QuaDream", mis en ligne le 11 avril sur le site du laboratoire, l'équipe de recherche de Citizen Lab soutient que l'entreprise sioniste QuaDream active depuis plusieurs années déjà. Elle "a développé des logiciels espions sophistiqués" et traite avec de nombreux clients gouver-

nementaux, révèle le document. "La société a des racines communes avec NSO groupe ainsi que d'autres sociétés de l'industrie (sioniste) de logiciels espions commerciaux et les propres agences de renseignement du gouvernement" sioniste, note les enquêteurs. Selon ce rapport qui se veut un signal d'alarme contre la prolifération de ces nouvelles armes d'intelligence que sont les logiciels d'espionnage, l'analyse internet pour les serveurs QuaDream a permis l'identification de 600 serveurs et 200 noms de domaines liés au logiciel espion entre 2021 et 2023. Le logiciel fabriqué et commercialisé par cette entité permet d'enregistrer le son

d'un appel téléphonique, de prendre des photos et d'effectuer des recherches dans les fichiers des appareils à l'insu de l'utilisateur. Il permet également d'accéder aux données stockées à distance et d'autodétruire ses traces une fois désinstallé.

Toujours selon le rapport, l'entreprise QuaDream a été fondée par un ancien responsable militaire de l'armée d'occupation sioniste et ancien membre de la société NSO, créatrice du logiciel espion Pegasus, à l'origine d'un grand scandale international fait de trahison, d'écoutes et de malhonnêtetés diplomatiques dont le Maroc a été l'un des acteurs clé.

**I.M./agences**

DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS :

## Le Maroc épinglé par un nouveau rapport de l'ONU

Un nouveau rapport du Comité de l'ONU pour la protection des droits des travailleurs migrants (CMW) a épinglé le Maroc pour les traitements discriminatoires réservés aux migrants, tels que les arrestations, expulsions et destruction de biens privés et de nourriture. Dans ses conclusions publiées jeudi par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) concernant le Maroc, le comité s'est dit "profondément préoccupé par les informations faisant état de traitements discriminatoires à l'encontre de travailleurs migrants, originaires de pays subsahariens". Le comité a exprimé également sa préoccupation au sujet de l'augmentation "des déclarations discriminatoires à l'encontre de ces migrants dans l'espace public virtuel et physique du Maroc en 2023". En ce sens, il a exhorté le Maroc à "prendre des mesures immédiates pour lutter contre la stigmatisation sociale et raciale des travailleurs migrants, en par-

ticulier ceux des pays africains subsahariens, et de mener des campagnes intensives de sensibilisation et d'éducation". Le comité s'est dit aussi "gravement préoccupé" par la tragédie du 24 juin 2022 ayant conduit à la mort de dizaines de migrants d'origine subsaharienne, à la suite "des actions des forces de sécurité marocaines" alors que ces victimes tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole de Melilla depuis la ville de Nador. Le CMW a constaté d'"autres actes de violence, y compris la destruction de biens privés et de nourriture, perpétrés contre des réfugiés et des migrants vivant dans des campements informels à Nador et dans les environs au cours des mois précédant les incidents de juin". A cet effet, il a exhorté le Maroc à "enquêter sur ces actes de manière indépendante et rapide, à rendre public le rapport et à poursuivre les responsables, y compris tout agent de l'Etat impliqué". Pour rappel, plusieurs ONG avaient déjà épinglé le

Maroc devant le Comité des travailleurs migrants de l'ONU, en réitérant leur condamnation suite à la tragédie du 24 juin dernier.

Lors d'une réunion informelle avec des institutions nationales des droits de l'Homme et des ONG, organisée en mars dernier en marge des travaux de la 36e session de ce Comité onusien, consacrée notamment à l'examen du deuxième rapport périodique du Maroc, les organisations espagnoles Red Acoge et Andalucía Acoge ont exprimé des préoccupations concernant les accords entre Madrid et Rabat renforçant le contrôle aux frontières. Les deux organisations espagnoles ont, en outre, exhorté le Maroc à "enquêter immédiatement sur les événements du 24 juin et de mettre fin aux détentions arbitraires et aux expulsions massives, en particulier dans les zones proches des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla"

**I.M./agence**

# Le sacrifice des joueurs de l'équipe du FLN, une leçon pour les générations

**Boumezrag et Moulay avaient étudié l'idée de créer une sélection nationale formée de joueurs professionnels évoluant dans les grands clubs français, avec pour objectif de faire entendre la voix de l'Algérie dans le concert international. Dès lors, ils avaient entamé les contacts avec les joueurs, à commencer par les regrettés Abdelaziz Bentifour, et Mokhtar Arribi, puis moi-même, en se fixant un rendez-vous dans un café à Paris...**



Les sacrifices des joueurs de l'équipe de football du Front de Libération Nationale (FLN) et leur patriotisme, constituent "une leçon" pour les générations actuelles et futures, en étant le "premier ambassadeur de l'Algérie" avant même son indépendance, explique Mohamed Maouche, un des 32 joueurs de cette équipe hors normes qui avait sillonné le monde pour porter haut la voix de l'Algérie combattante. Celui qui veut connaître l'histoire de cette sélection du FLN, doit revenir 65 ans en arrière, et plus précisément au 13 avril 1958, lorsqu'un groupe de 32 jeunes joueurs avait pris la décision irrévocable d'oublier leur "statut de stars" avec les clubs français afin de répondre à l'appel de la patrie, et faire connaître la cause algérienne à travers la création d'une équipe de football. Dans un entretien à l'APS, Mohamed Maouche revient sur l'origine de la création de cette équipe et les sacrifices qui avaient suivi pour ceux qui avaient fait le choix de répondre à l'appel de la patrie : "L'idée de créer

cette équipe, est née dans l'esprit de Mohamed Boumezrag El-Mokrani en 1957, lors de la participation de quelques Algériens au Festival international des étudiants à Moscou sous l'égide de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) sous la direction de Moulay Tahar, chargé à l'époque des affaires des étudiants algériens". "Boumezrag et Moulay avaient étudié l'idée de créer une sélection nationale formée de joueurs professionnels évoluant dans les grands clubs français, avec pour objectif de faire entendre la voix de l'Algérie dans le concert international. Dès lors, ils avaient entamé les contacts avec les joueurs, à commencer par les regrettés Abdelaziz Bentifour, et Mokhtar Arribi, puis moi-même, en se fixant un rendez-vous dans un café à Paris." Des jeunes avaient ainsi mis un trait sur la vie de stars du football, dont certains étaient tout près de prendre part au Mondial-1958 en Suède, mais qui ont décidé "de tourner le dos à cette vie pour rejoindre le FLN, en donnant une merveilleuse

image de l'Algérien, contrairement aux déclarations du colonialisme français", se rappelait Maouche. Maouche continue son récit, les larmes aux yeux en détaillant les raisons pour lesquelles ils avaient décidé de brader le "vedettariat" et former la sélection du FLN, "surtout pour faire face au mépris dont on était l'objet, en nous obligeant de force à accomplir le service civil avec l'armée française, sans oublier les conditions de misère dans lesquelles vivaient nos compatriotes en France". "Le rendez-vous de se retrouver en Tunisie avait été pris, et les joueurs rejoignaient l'un après l'autre la capitale tunisienne afin de déclarer la naissance de la sélection du FLN, dans un défi solennel au championnat de la France coloniale, notamment avec le désir d'un peuple de libérer son pays du joug colonial", a-t-il ajouté. Toutefois parmi les 11 joueurs concernés, seul Maouche manquait à l'appel car il avait été arrêté à la frontière franco-suisse, en voulant s'enfuir une première fois. Mais il avait réussi à s'évader et rejoindre ses camarades

à Tunis, où il avait été chaleureusement accueilli par ses frères tunisiens. "A Tunis, débutait le long périple du FLN. J'avais participé au deuxième tournoi organisé dans les pays d'Europe de l'Est dont l'ex-Yougoslavie, et l'ex-Tchécoslovaquie, en disputant nos premiers matches en présence de 5.000 spectateurs. Mais notre notoriété allait grandir au fil des matches, à travers la presse, ce qui a fait que plus de 50.000 spectateurs venaient nous voir", relève-t-il en donnant force détails sur l'organisation des rencontres de l'équipe du FLN. "C'était une grande fraternité entre les joueurs, on était bien encadrés par nos dirigeants. Malgré notre jeunesse, nous étions très conscients du poids de la responsabilité sur nos épaules. Parmi les pressions imposées sur le plan sportif par la France sur les joueurs algériens, les lettres adressées à la Fifa pour interdire notre participation avec des clubs ou sélections nationales, chose acceptée par l'instance internationale qui a ordonné aux fédérations nationales affiliées de refuser d'affronter la sélection du FLN, et recruter ses joueurs. En dépit de ces menaces, nous avions joué contre de nombreuses sélections, dont la Tunisie, l'Irak, la Syrie, la Jordanie et l'Irak", souligne-t-il. "Les dernières rencontres livrées par cette glorieuse équipe étaient avec des clubs tunisiens, dont Gabès et Monastir, avant l'annonce de l'indépendance de l'Algérie, qui constituait la plus belle des choses dans notre pays", a encore souligné Maouche. "La sélection du FLN n'a pas son pareil dans le monde, elle est unique dans son genre, et l'histoire ne le rééditera jamais, car cette équipe a prouvé au monde que l'Algérie est unie", conclut Maouche.

APS

65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉQUIPE DU FLN

## Le ministère des Moudjahidine distingue les membres encore en vie

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a organisé jeudi soir une cérémonie de distinction en l'honneur de trois joueurs encore en vie de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), et ce, à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de la création de cette équipe. La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère des Moudjahidine, en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, Yacine Ould Moussa, de moudjahidine et de la famille révolutionnaire, du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Djahid Zefizef, de membres de la fédération, d'anciens joueurs et des invités. A

cette occasion, le chef de cabinet du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, Hamid Boucharef, a honoré le membre de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) et moudjahid, Rachid Mekhloufi. Une distinction reçue en son nom par le conseiller auprès du président de la République, Yacine Ould Moussa. Le Secrétaire général (SG) du secteur, El-Hachemi Afif, a également remis une distinction au 2<sup>e</sup> membre de l'équipe du FLN, Mohamed Maouche, qui s'est absenté "pour des raisons indépendantes de sa volonté". A son tour, le président de la FAF, Djahid Zefizef, a décerné une distinction au 3<sup>e</sup> membre de l'équipe, Dahmane Defnoun, reçue en

son nom par le moudjahid, Youcef Bousmaha. La famille révolutionnaire et les moudjahidine présents à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire de l'équipe du FLN, ont salué "ce genre de rencontres qui permettent de se remémorer les qualités historiques et nationalistes de l'équipe et de passer des messages nobles aux jeunes d'aujourd'hui et à la génération future pour une Algérie libre et indépendante". Ils ont regretté l'absence des trois membres de l'équipe du FLN, encore en vie, priant Allah d'accorder Sa Sainte Miséricorde à tous les moudjahidine qui se sont sacrifiés pour la liberté de l'Algérie.

R.S.

RÉUNION FAF – FIFA

### LA MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS AU MENU

Gelé depuis la fin de l'année 2022, le dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la Fédération algérienne de football (FAF) avec ceux de la Fédération internationale de football (FIFA) et les textes des lois algériennes, est en passe d'être finalisé. En effet, des séances de travail ont regroupé durant deux jours, le mercredi 12 et le jeudi 13 avril 2023, au siège de la Fédération algérienne, à Dely Ibrahim, des responsables de la FAF et des représentants de l'instance dirigeante du football mondial pour régler définitivement la question. C'est en tout cas ce qu'a indiqué la FAF sur son site officiel. La première séance, précise la même source, a été présidée par Djahid Zefizef, président de la FAF, qui a rappelé l'importance de ce dossier inscrit dans le programme du Bureau fédéral, lors de son élection le 7 juillet 2022. «Ce dossier, qui devait connaître son épilogue avant la fin de l'année 2022, a connu de nouvelles adaptations suite à l'avènement du décret exécutif n°22-309 du 12 septembre 2022 modifiant et complétant le décret exécutif n°14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type», a conclu la FAF. Ce qui a nécessité une nouvelle halte afin d'adapter le projet de statuts avec le nouveau texte. La délégation de la FIFA ayant assisté à ces séances de travail était composée de Tanner Rolf (chef de département gouvernance FIFA), Ahmed Harraz (manager seniors gouvernance) et Jean-Jacques Dienne, (chef de cabinet du SG de la CAF), alors que la FAF était représentée par Mounir D'Bichi (secrétaire général), Halim Djendoubi (secrétaire général adjoint), M<sup>e</sup> Youcef Hamouda, (président de la Chambre nationale de résolution des litiges), M<sup>e</sup> Abdou Belkherroubi et Billel Guendour (chef de département de coordination des ligues).

R.S.

MUSIQUE

# Concert de Samira Brahmia à Alger

**Un concert de musique aux consonances pop-jazz a été animé vendredi soir à Alger par Samira Brahmia qui a galvanisé le nombreux public, avec un cocktail de pièces, authentique dans son contenu et ouvert sur les formes modernes de la World Music.**



Accueillie sur la scène de "Dar Errais" à Sidi Fredj, Samira Brahmia, chanteuse prodigieuse dotée d'une voix présente à la tessiture large, a rendu une quinzaine de pièces aux consonances essentiellement méditerranéennes. Brillamment soutenue par les musiciens de référence, Khelif Misiialaoua à la guitare, Karim Ziad à la batterie, Youcef Boukella à la basse et Zinou Djouadi aux claviers, la chanteuse a étalé près de 80 mn durant, son talent et son savoir-faire de grande rockeuse aux contours de cantatrice. Faisant part de son "bonheur de retrouver son public à Alger", la cantatrice a rendu essentiellement des pièces tirées de son dernier opus "Awa", entamant notamment, son récital avec "Lalla" et "Hey Mali", sous un éclairage de grands soirs. Joviale et pimpante, la rockeuse, toute de noir vêtue, a ensuite enchaîné avec "Ad' Ezzi Saâ" du regretté Slimane Azem (1918-1983), "Fragile", "Fabuleux destin", "Djadarmy",

"Wahran", "Gnawi", "Mama", "Maalala", "Meriama", "Koubou" et "Meniche menna", au grand plaisir d'un public conquis, qui a cédé au déhanchement dans une ambiance euphorique. Dans leur ensemble, les pièces interprétées ont mis en valeur le combat de la femme pour son droit à disposer de sa vie, ainsi que la nostalgie et l'amour de "La Mère Patrie", exprimés dans un lyrisme singulier par l'artiste à la voix suave, qui a rendu en solo, "Haramtou bik", judicieusement arrangée pour guitare (en arpèges) et voix. Les ornements vocaux et musicaux, soumis aux dissonances du jazz et à l'ouverture sur la World Music, ont permis à l'assistance d'apprécier la distribution et les arrangements modernes qui ont servi de lit à de belles mélodies aux influences autochtones, que Samira Brahmia a rendu dans l'élan d'une artiste professionnelle confirmée. Dotés d'une grande expérience, résultat de leurs riches parcours individuels, Khelif Misiialaoua, Karim

Ziad, Youcef Boukella et Zinou Djouadi, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, déroulés dans la plus grande des complicités. Leurs solos aux envolées phrastiques très jazzées, leur parfaite maîtrise technique, ainsi que leur grande musicalité leur ont permis de "se jouer" des cadences irrégulières et composées (pourtant si compliquées) auxquelles ils ont intégré des syncopes et des soupirs intelligemment placés dans des mesures

binaires ou ternaires. Côté sonorités, les spectateurs ont savouré de belles variations modales, créatrices de passerelles avec d'autres cultures, proposées par Samira Brahmia et ses musiciens, à l'instar de l'istikhbar rendu dans le genre "Hijez" ou les répliques au chant à l'orchestration moderne, menées au son de la "Gasba". Actuellement, Samira Brahmia prépare, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, un nouveau projet, le "Awa

Tour", une tournée artistique durant l'été 2023 qui devrait la mener dans "plusieurs villes d'Algérie", a-t-elle déclaré au public. Le concert de Samira Brahmia a été organisé par l'Agence BroShing Events, dirigée par Tarik Ouhadj, dans la grande salle Dar Errais de Sidi Fredj, un nouvel espace ouvert depuis un an, dédiée à différentes rencontres et tout récemment depuis le début du mois de Ramadhan, aux prestations artistiques **M.Dj.**

LAGHOUAT:

## Une quinzaine de troupes au 9<sup>e</sup> Festival international du chant spirituel "Samaâ"

Quatorze (14) troupes arabes et étrangères prennent part à la 9<sup>e</sup> édition du Festival international du chant spirituel "Samaâ", ouvert mercredi en soirée à la maison de la Culture Tekhi-Abdallah-Benkeriou de Laghouat, en l'honneur à titre posthume à Sidi Cheikh Bel-Abbes Ahmed Tidjani. Placée cette année sous le signe "Mélodies d'Algérie, appel à

tolérance et spiritualité", cette manifestation regroupe des troupes représentant la Palestine, République Arabe Saoudite Démocratique (RASD), Libye, Tunisie, Turquie, Albanie, Égypte, Ouzbékistan, le Yémen, et d'autres troupes issues de différentes wilayas du pays, ont indiqué les organisateurs. S'exprimant en ouverture de cette manifestation

(12-15 avril), le chef de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Mohamed Sidi Mousa, a souligné que "la wilaya de Laghouat à la longue histoire, riche en ses personnalités vénérées est digne d'accueil de ce festival spirituel", ajoutant qu' "attribuer le nom du cheikh Bel-Abbes Ahmed Tidjani à cette édition traduit la place qu'incarne ce vénéré cheikh de

renom national et international de par sa contribution à la propagation de l'Islam en Afrique". "La ministre accorde toute l'importance voulue au patrimoine +Samaâ+ car imbue et convaincue de la spiritualité ancrée dans la culture islamique", a soutenu le même responsable. Le commissaire du festival, Ahmed Benseghir, a, de son côté, indiqué que les soirées de

ce Festival de chants religieux et spirituels seront animées, au niveau de la maison de la culture de Laghouat et en activités de proximité au niveau des communes de Hassi-R'mel et d'Aflou, par quatre troupes locales.

Le programme prévoit, outre les soirées et veillées, des communications et exposés, à animer par une pléiade de chercheurs et universitaires d'institutions universitaires nationales et étrangères, au niveau du centre de recherches en sciences islamiques et civilisations de Laghouat.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle et cultuelle a été amorcée par des spectacles animés par les troupes "Taybia" et "El-Hadhra" de Laghouat, de la Caucase de Kazan (Russie), "El-Bhour" (Libye), "El-Ferda" de Béchar et la troupe "Konia" pour de la musique spirituelle (Turquie)

**I.M./Aps**

OPÉRA D'ALGER:

## Poursuite des spectacles pour la dernière semaine du Ramadhan

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih poursuit son programme culturel et artistique durant la dernière semaine du mois sacré soit du 13 au 20 avril avec au menu des spectacles de musique andalouse et symphonique et du Raï, en sus d'une soirée hommage à Akli Yahiaten, a-t-on appris de cet établissement. Dédiée à la troupe nationale féminine de l'opéra d'Alger sous la direction du maestro Nadjib Kateb, la soirée de jeudi sera animée par plusieurs voix féminines à l'instar de Naouel Ayloul, Lamia Madieni et Mounia Chettal.

Vendredi 14 avril, l'opéra italien donnera un concerto animé par le pianiste Barbagelata Francesco et le ténor Vin-

cenzo Costanzo. Pour la soirée suivante (samedi 15 avril), plusieurs figures artistiques de renom seront au rendez-vous tels que Adlene Fergani, Abdelouahab Djazouli, Meriem Benallal et Asma Alla. Une soirée hommage à Akli Yahiaten sera organisée le 16 avril animée par l'orchestre de l'opéra

d'Alger conduit par le maestro Lotfi Saïdi avec la participation de Farid Feragui et Abbes Ait Rezine. Le public du Raï sera au rendez-vous avec la troupe légendaire Raina Rai qui se produira sur scène mardi le 18 avril. Samir Toumi et Manel Gharbi donneront un concert, pour la deuxième fois, jeudi 20

avril accompagnés de la troupe andalouse de l'Opéra d'Alger. L'Opéra d'Alger a programmé plusieurs soirées artistiques à l'instar de celle du groupe "Tikoubaouine" et du duo Manel Gharbi et Samir Toumi en sus du ballet folklorique palestinien "Djafra"

**R.C./Agence**

CENTRE RÉGIONAL ARABE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

## Appel à candidature pour le concours panarabe de courts métrages «Mon patrimoine»

Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), en collaboration avec la Commission du patrimoine du Royaume d'Arabie saoudite, lance un appel à candidature aux cinéastes, en vue de prendre part à la deuxième édition du concours de courts

métrages "Mon patrimoine", annoncent les organisateurs. Organisé dans le cadre de l'initiative "Jeunesse arabe pour le patrimoine", la participation à ce concours est ouverte jusqu'au 26 avril prochain. Les lauréats de cette deuxième édition seront accueillis en Arabie

Saoudite pour la projection de leurs films ainsi primés lors de cet événement qui se déroulera parallèlement à la 45<sup>e</sup> réunion du Comité du patrimoine mondial, à Ryad, dans la capitale saoudienne, en septembre 2023.

**Aps/I.M.**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE MEDEA** **AISSAOUIA le 10/04/2023**  
**DAIRA DE TABLAT** **Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales**  
**COMMUNE D'AISSAOUIA**

NIF : 090425055150516

N° : 09.../2023

Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de AISSAOUIA lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour exécuter le projet : **Réhabilitation du chemin Mokhellefa 800 ML.**

Les soumissionnaires intéressés à cet appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales doivent s'approcher de bureau de secrétariat de la commune à fin de retirer le cahier des charges contre paiement de la somme : 2.000,00 DA.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des pli séparés et cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre n° : 09.../2023 l'objet : Réhabilitation du chemin Mokhellefa 800 ML.

Envoyer l'enveloppe à monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de Aissaouia, daïra de Tablat, wilaya de Médéa.

**CONTENU DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE :**

**I- DOSSIER DE CANDIDATURE**

1. La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
2. La déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
3. Les instructions aux soumissionnaires portant la mention manuscrite "lu et accepté" signée, datée dans dernière page.
4. Le statut pour les sociétés visées par le notaire.
5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
6. Copie du certificat de qualification et de classification catégorie Trois (III) et plus en cours de validité activité principale Travaux publics.
7. Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années 2019, 2020 et 2021 délivré par les services des impôts portant les chiffres d'affaires.
8. La liste des moyens humains de l'entreprise mobilisés pour ce chantier, en joignant une attestation de la sécurité sociale (attestation d'affiliation à jour) faisant ressortir nominativement la liste du personnel déclaré ainsi que des cadres de l'entreprise).
9. Les moyens matériels propre de l'entreprise il s'agit de :
  - 1- La liste des matériels propre de l'entreprise (obligatoirement).
  - 2- matériel roulant : il doit présenter les cartes grises + les attestations d'assurance en cours de validité et un PV d'huissier de justice ou un expert de l'année courante 2023.
  - 3- matériel non roulant : il doit présenter un PV d'huissier de justice ou un expert de l'année courante 2023.
10. Les références professionnelles à présenter trois (03) attestations de bonne exécution de même travaux ou les projets similaires délivrés par les maîtres d'ouvrage publics (ne pas prendre de considération que les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics pour les trois dernière années 2020, 2021 et 2022).

**II- OFFRE TECHNIQUE**

1. La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
2. Le cahier des charges concerné au marché portant la mention manuscrite "lu et accepté" signée, datée dans dernière page de CCAG, SPS, CPC et définition des prix unitaires.
3. La mémoire technique justificative dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle accompagné obligatoirement.
4. le planning d'exécution des travaux, le délai de réalisation daté, signé et cacheté.

**III- OFFRE FINANCIERE**

1. La lettre de soumission dûment renseignée, datée cachetée et signée.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffres et en lettres signé, daté et cacheté.
3. Le détail quantitatif et estimatif dûment signé, daté et cacheté.

La date de limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de considération la première parution de l'avis de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens journaliers nationaux en arabe ou en français ou dans le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres c'est la dernière journée pour préparer des offres sera avant Dix (10:00) H, l'ouverture des plis sera le même jour de dépôt à Dix (10:00) H.

Les soumissionnaires restent à leurs engagements dans la période fixée à Cent cinq (105) jours.

L'EXPRESS DU 16/04/2023

ANEP : N° 2316009226

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE**  
**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET**  
**BUREAU DE MARCHÉ PUBLIC**  
 N° MATRICULE FISCALE DE LA DHW DE TAMANGHASSET : 099011019011047

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégation des services public, la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset, informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2023 paru dans les quotidiens : Akhbar elwatan du 18/01/2023 et L'Express du 18/01/2023, portant sur :

**Suivi des travaux d'Alimentation en Eau Potable de Timouline et Djabel Lahdid**  
 (Wilaya de Tamanrasset)

**Lot 01 : de la station de reprise 01 à la station de reprise 04**

**Lot 02 : de la station de reprise 04 à Timouline et Djabel Lahdid**

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire de projet comme suit :

- Lot 01 : de la station de reprise 01 à la station de reprise 04  
**BEHUA ZAOUI MED LARBI** N° : Matricule fiscal : 19723001009043
- Lot 02 : de la station de reprise 04 à Timouline et Djabel Lahdid  
**SARL AXEL KHIARI SALAH** N° : Matricule fiscal : 001040019000364

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et finance suivants:

LOT	BUREAU D'ETUDE	Note de l'offre technique			Montant L'offre financière En TTC.DA	Observa
		Moyen Matériel	Moyen Hum	Note technique		
LOT N°01	BEHUA ZAOUI MED LARBI	38	50	88	22.134.000,00 DA	Moins d'atant
LOT N°02	SARL EXAL KHIARI SALAH	50	28	78	22.610.000,00 DA	Moins d'atant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressé, de se rapprocher de service marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les recours éventuels concernant cette décision doivent être formulés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

L'EXPRESS DU 16/04/2023

ANEP : N° 2316009190

# L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...  
 Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**  
 E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez-nous sur : [www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
 Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

Sur page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

# L'EXPRESS

**L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE**  
**MESSI**

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

# Streaming : Apple peut-il révolutionner l'écoute de la musique classique ?

Le géant californien va lancer, le 28 mars, ce qu'il présente comme le plus grand service de streaming du monde dévolu à la musique classique. Le genre est pour l'instant mal servi sur les plateformes. Apple saura-t-il faire mieux ?

« Jusqu'à présent, utiliser un service de streaming pour la musique classique revenait à jouer du cor anglais les yeux bandés. Il était impossible de naviguer et ce qu'on écoutait était décevant », considère The Daily Telegraph. C'est donc avec curiosité que le quotidien britannique attend le lancement, prévu le 28 mars, d'Apple Music Classical, « un service de streaming et une appli qui proposeront le plus grand catalogue de musique classique du monde ». Soit cinq millions de morceaux au total. Pour l'instant, ce sont le rock, la pop et surtout le hip-hop qui règnent en maître sur le secteur du streaming. La croissance de celui-ci « a été portée par la génération Z et les milléniaux, qui préfèrent Bad Bunny à Bach et pensent que Chopin est une marque de prêt-à-porter », poursuit The Daily Telegraph, sans craindre l'ironie facile.



## TROIS OBSTACLES À SURMONTER

Le classique, lui, ne compte que

pour « 1 % de toute la musique proposée en streaming », prévient The Daily Telegraph,

publié à Londres et étiqueté à droite. Pour augmenter cette part de marché, le nouveau ser-

vice proposé par Apple devra surmonter trois obstacles, ainsi présentés par le journal :

Le référencement, plus compliqué que pour un tube de pop. « Les utilisateurs doivent pouvoir rechercher par compositeur, orchestre, soliste, chef d'orchestre, label et interprétation. Il existe 1 658 enregistrements de la cinquième symphonie de Beethoven, selon le site Discogs. Par où commencer ? »

La rétribution des interprètes. Un artiste pop touche de l'argent chaque fois qu'un de ses morceaux est écouté durant au moins trente secondes. « Mais un seul mouvement de symphonie peut durer une demi-heure. La rémunération au morceau ne suffira pas. Les orchestres ont besoin de manger. »

La qualité du son. Les mélomanes composent un public exigeant. « Avec le classique, la qualité sonore a toute son importance. »

The Daily Telegraph suppose qu'Apple a les atouts pour reproduire le succès du service de streaming allemand Idagio, mais à une échelle et pour un public autrement plus vastes. Selon le journal, cela reviendrait à lancer « une révolution dans la musique classique », c'est-à-dire à provoquer « un rééquilibrage bienvenu du secteur de la musique », en redonnant davantage de visibilité à la musique classique et à l'opéra. Sans bémol à la clé.

Courrier international

## REVIREMENT : LA TURQUIE BLOQUE LES EXPORTATIONS VERS LA RUSSIE DE BIENS SOUMIS AUX SANCTIONS OCCIDENTALES

Porte dérobée permettant à Moscou de contourner les sanctions internationales, la Turquie vient de durcir discrètement sa politique douanière, le régime d'Erdogan craignant des sanctions occidentales qui affecteraient l'économie du pays à l'approche d'élections cruciales.

La nouvelle s'est répandue à bas bruit. Elle est pourtant d'importance. Depuis le début du mois de mars, les douaniers turcs ont commencé à interdire l'exportation vers la Russie des produits concernés

par les sanctions occidentales contre Moscou. Depuis l'invasion de l'Ukraine il y a plus d'un an, la Turquie était devenue une des portes d'entrée privilégiées pour Moscou afin d'échapper aux sanctions internationales. En provenance d'Asie mais surtout d'Europe, les produits transitaient ainsi par les ports turcs avant de traverser la mer Noire vers les côtes russes. Une situation régulièrement dénoncée par les Occidentaux, qui craignaient qu'elle ne facilite l'approvisionnement de la Russie

en éléments cruciaux pour son économie ou même en produits civils susceptibles d'être détournés pour un usage militaire dans le conflit contre l'Ukraine. L'interdiction pourrait concerner non seulement les biens en transit dans les ports turcs mais aussi ceux qui, venus d'Europe, seraient d'abord importés en Turquie puis envoyés vers la Russie, s'inquiète Mustafa Boyacioglu, courtier en douane turc interrogé par Bloomberg.

Par Courrier International

## Les trains de la Deutsche Bahn : symboles de «ce qui ne tourne plus rond» en Allemagne

Retards, wagons surchargés, sous-investissements... Autrefois connue pour sa ponctualité, la compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn est désormais célèbre pour ses dysfonctionnements. Le journal conservateur «Cicero» se penche sur cette crise du chemin de fer sans précédent.

L'Allemagne a longtemps eu la réputation d'être un pays «certes à la population un peu ennuyeuse et tatillonne», mais où «tout fonctionne à merveille, ou presque». Et il en allait de même de sa compagnie de chemin de fer publique, la Deutsche Bahn. À tel point que, dans les années 1990, «on pouvait quasiment régler sa montre sur l'arrivée des trains».

«Mais cette époque est révolue depuis belle lurette, commente le journal conservateur Cicero, dans son édition de mars 2023. La Deutsche Bahn est aujourd'hui l'exemple type de ce qui ne tourne plus rond dans ce pays.»

Le terme Deutschlandtempo [«vitesse allemande»] a récemment été employé par le chancelier social-démocrate Olaf Scholz pour mettre en avant la vitesse avec laquelle des terminaux de gaz liquéfié avaient été construits sur la côte allemande, après l'invasion de l'Ukraine et l'arrêt des livraisons de gaz russe via les gazoducs Nord Stream. Mais pour le titre berlinois

La ponctualité n'a cessé de se dégrader [sur l'ensemble du réseau national] au cours des dix dernières années, chutant de 80 % à 60 %, affirme le magazine, citant une étude datant de 2022. L'an dernier, plus d'un tiers des trains à grande vitesse sont arrivés en retard. En cause : l'état de certaines voies, qui empêche les trains de rouler au-dessus de 100 km/h sur certains tronçons.

### UN SUJET HAUTEMENT POLITIQUE

La Deutsche Bahn est critiquée pour ses nombreux retards, mais aussi pour ses wagons surchargés et pour le manque

de correspondances proposées dans les gares allemandes. Même l'avance de l'Allemagne sur le dossier des trains à hydrogène n'arrive pas à faire oublier ses ratés. Outre-Rhin, «quand on monte dans un train, il faut être prêt à vivre une véritable aventure».

Dans le même temps, la question des transports en commun est devenue un sujet hautement politique, dans une Allemagne qui cherche à amorcer sa transition énergétique et à privilégier les moyens de transport verts. «Et c'est justement là que les ennuis ont commencé.»

Le mensuel, orienté à droite, voit par exemple l'expérimentation d'un passe transport à 9 euros par mois, durant l'été 2022, comme une «mesure populiste» qui a provoqué un «engorgement dramatique» des lignes ferroviaires.

Il regrette aussi le manque d'investissements pour développer le trafic dans les zones rurales. «Depuis quinze ans, l'état du réseau ferroviaire ne cesse de se dégrader, alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer son développement, commente-t-il. C'est là tout le paradoxe du train allemand.»

Par le Cicero, journal conservateur

## Vu d'Israël : Avec le rapprochement irano-saoudien, «le rêve d'Israël vient de se briser»

Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite est un message de Riyad à destination des États-Unis et de l'État hébreu, selon la presse israélienne, qui se pose la question : se dirige-t-on vers une redistribution des cartes au Moyen-Orient ? Ce 10 mars, la diplomatie chinoise a frappé un grand coup en officialisant un accord conclu à Pékin sur le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite, après sept ans de rupture. Cet accord constitue-t-il un

tournant géopolitique majeur pour Israël ? L'analyste Moyen-Orient du quotidien israélien Ha'Aretz, Zvi Bar'el, en est persuadé : cet accord «est susceptible de redessiner la carte du Moyen-Orient et aura des répercussions mondiales». «Le rêve d'Israël de former une alliance arabe sunnite face à l'Iran et son 'croissant chiite' vient de se briser. Cet accord [...] confère à l'Iran la légitimité dont il a tant besoin dans le monde arabe et pourrait conduire à d'autres accords avec des États arabes

comme l'Égypte [...] voire, qui sait, déboucher sur une reprise des négociations pour sauver l'accord international sur le nucléaire iranien.»

Même s'il ne croit pas, pour le moment, en la durabilité du rapprochement irano-saoudien, le chroniqueur Ron Ben Yishai estime, dans le Yediot Aharonot, qu'il ne faut voir, à court terme, dans cet accord qu'un signal lancé par les Saoudiens aux Américains et, indirectement, aux Israéliens.

Ha'Aretz, quotidien israélien

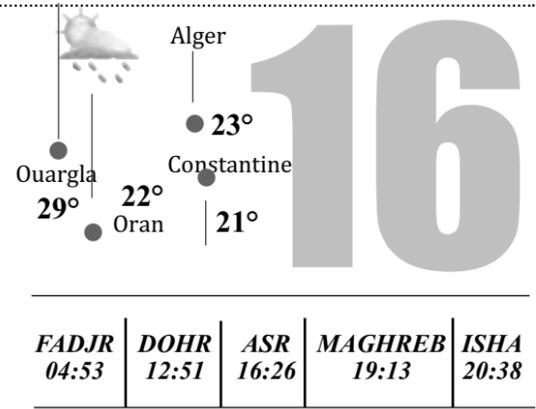


**317 accidents, 17 morts et 370 blessés**

Durant la période du 13 au 15 avril 2023, les unités de la Protection civile ont effectué 4 006 interventions, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité. Elles ont enregistré 317

accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du territoire national, qui ont causé 17 personnes décédées et 370 autres blessées (différentes blessures). Les victimes ont été prises en charge par les secours sur les lieux puis évacuées vers les différentes structures hospitalières. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés au niveau des

wilayas de Mila, avec 3 personnes tuées et une autre blessée suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN N° 05 commune de Chelghoum El Aid, et de Ain Defla où 3 personnes sont décédées et deux autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN N° 65 commune de Zerdine.

**L'EXPRESS**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 16 AVRIL 2023 // N°537 // PRIX 20 DA

JOURNÉE DU SAVOIR

**Le message encenseur du Président aux enseignants**

**« Nous avons œuvré à soutenir la scolarisation avec des subventions scolaires, l'alimentation, le transport et la santé scolaire. J'ai toujours réitéré mon respect pour le message des enseignants et des éducateurs, et je recommande d'être à leur écoute ... ».**

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a adressé un message à l'occasion de la commémoration de la Journée du Savoir, qui est célébrée le 16 avril de chaque année. "Notre célébration de la Journée du savoir est renouvelée, et dans laquelle nous nous rappelons du parcours du cheikh Abdelhamid Ibn Badis, comme un repère symbolique exprimant la culture de la gratitude". Dans le même discours, le président Tebboune a renouvelé son souci d'offrir les conditions de réussite à des millions d'élèves dans les trois cycles de l'enseignement, considérant qu'ils sont le pari de l'Algérie pour opérer la transformation avec cette génération prometteuse et



ouverte sur le monde. Il a ajouté : « Nous avons œuvré à soutenir la scolarisation avec des subventions scolaires, l'alimentation, le transport et la santé scolaire. J'ai toujours réitéré mon respect pour le message des enseignants et des éducateurs, et je recommande d'être à leur écoute, car ils sont les porteurs de la confiance dans l'éducation des jeunes au sens de la

citoyenneté et à l'esprit patriotique", a-t-il notamment souligné. Et de poursuivre : « En cette occasion, nous réaffirmons une nouvelle fois qu'il est indispensable d'acquiescer les outils puissants inhérents aux sciences et aux connaissances et nous réitérons l'attachement à réunir toutes les conditions de réussite aux millions d'élèves des trois cycles de l'enseigne-

ment (plus de 11 millions), aux étudiantes et étudiants (1.700.000 étudiants) et aux apprenants des centres de l'enseignement et de la formation professionnels (plus de 500.000), relevant le défi avec ce nombre croissant de nos enfants pour opérer le changement avec cette génération prometteuse ouverte sur le monde, vers l'avenir espéré ». Le chef de l'Etat a ajouté : « Nous nous sommes attelés, en ce sens, à appuyer la scolarisation, par les bourses, la restauration, le transport et la santé scolaire. Je ne cesse également de réexprimer mon estime au message des enseignants et éducateurs et je recommande d'être à leur écoute car ils ont pour devoir d'inculquer à la jeunesse l'esprit de citoyenneté et de patriotisme ». Et de rappeler : « Nous avons également augmenté les affectations financières allouées à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique et insisté sur l'impératif d'élaborer un cadre législatif ambitieux et stimulant pour la recherche scientifique, l'innovation et la création de start-up, outre la création d'universités, d'écoles supérieures et de pôles d'excellence des sciences exactes et de technologie ».

R.N.

MONTAGE DE CAMIONS

**La société représentant Volvo et Renault Trucks dépose une demande d'agrément**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, affirme que la société représentant les marques « Volvo » (Suède) et « Renault Trucks » a déposé une demande d'agrément au niveau de ses services ministériels. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de plusieurs membres du gouvernement, M. Aoun a précisé en réponse à une question du député Abdelouahab Yakobi (parti MSP) sur « la réouverture de l'usine de camions de marques Volvo suédoise et +Renault Trucks+ dans la région de Meftah (Blida), d'une capacité de production de 2 500 camions par an, fermée depuis 2019 », que « la société a déposé une demande d'agrément au niveau des services de notre ministère pour examen afin d'obtenir un agrément pour le montage des camions à Meftah dans la wilaya de Blida ». « La demande d'octroi d'agrément sera examinée conformément aux conditions stipulées par le décret exécutif 22-384 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs et suivant l'ordre lors de l'inscription sur la plateforme numérique », a-t-il dit, assurant qu'il n'y a « aucune décision prise par ces services concernant la fermeture de l'usine ». A une question du député El Korichi Kamel (Indépendants) sur les délais de finalisation de l'aménagement du parc industriel de Larbatache (Boumerdès) et son raccordement à l'électricité, en sus de la possibilité de réaliser de nouvelles zones industrielles à travers les daïras de la wilaya, le ministre a rappelé que la wilaya de Boumerdès a bénéficié du projet de réalisation d'une nouvelle zone industrielle à Larbatache

d'une superficie de 137 hectares et dont les travaux d'aménagement ont été confiés à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), relevant que « le taux d'avancement des travaux a atteint 98 % ». Il a également indiqué que l'alimentation de la zone industrielle en électricité et en gaz avait été prise en charge par le secteur de l'Energie par le biais de Sonelgaz, les opérations de raccordement ayant été inscrites dans la Loi de finances pour l'exercice 2023, notant que « le parachèvement du réseau routier à l'intérieur de la zone industrielle est tributaire du parachèvement de divers autres réseaux ». M. Aoun a en outre souligné que les services du ministère s'emploieront à « réparer ce qui est réparable », annonçant « la préparation d'un dossier concernant le foncier industriel non exploité qui sera présenté en Conseil des ministres ». Quant à la création de nouvelles zones industrielles dans la wilaya, le ministre a expliqué que cela relevait de « la discrétion des autorités locales ou publiques ». A la question du député Rachid Cherchar (Mouvement El-Bina) sur la stratégie prônée par le ministère pour la réhabilitation de la zone industrielle « Tafraoui-Tamzoura », M. Aoun a affirmé que la réalisation de la zone industrielle proposée dans la commune de Tafraoui avait été approuvée après le déclassement de parcelles de terres agricoles en 2018. L'étude et la réalisation des travaux d'aménagement de cette zone, d'une superficie de 476 hectares, ont été confiées aux services de l'urbanisme sous la supervision du wali, a-t-il fait savoir, soulignant que « les études sont en voie de finalisation ». L'opération comprend aussi des travaux de raccordement de la zone industrielle à

l'électricité et au gaz, pour lesquels des marchés seront conclus avec Sonelgaz, a ajouté le ministre. Concernant la nouvelle zone industrielle « Tamzoura », M. Aoun a indiqué que la réalisation des travaux d'aménagement de cette zone, d'une superficie de 205 hectares, avait été confiée au wali de Ain Témouchent, soulignant que les services de la wilaya prennent en charge l'infrastructure et les différents réseaux, en coordination avec les investisseurs, outre la question des déchets industriels, en coopération avec les services de l'environnement. A une question du député Gouri Abdelkader (Indépendants) sur « l'autorisation au secteur privé » de fabriquer et d'importer du tabac sous toutes ses formes, le ministre a rappelé que la loi actuelle sur l'investissement stipule clairement « la consolidation du principe de liberté d'investissement ». « La fabrication du tabac sous toutes ses formes est une activité réglementée dont l'exercice nécessite l'obtention d'agrément de fabricant de produits du tabac, délivré par le ministère des Finances, conformément à un cahier des charges régissant les activités de fabrication, d'importation et de distribution de ces produits », a-t-il ajouté. S'agissant de l'importation, M. Aoun a précisé que « seuls les fabricants de tabac sont autorisés à l'importer », a déclaré M. Aoun. En ce qui concerne l'industrie métallurgique, le premier responsable a affirmé que son « unique souci est de relancer le secteur public (...) en oeuvrant à moderniser les équipements ». Il a en outre souhaité développer cette filière « afin que l'Algérie, a-t-il dit, soit totalement indépendante en la matière ».

Y.B.